



# Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 3143 — Jeudi 17 Juillet 2008

— 13<sup>ème</sup> ANNEE — ISSN 0330-7174

## SOMMAIRE

### OFFRE A PRIX FERME – OPF –

SOCIETE POULINA GROUP HOLDING – PGH – : OFFRE A PRIX FERME -OPF-, DE PLACEMENT GARANTI ET D'ADMISSION AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE 2-5

### AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE – SOMOCER – 5

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE DE PLACEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET TOURISTIQUE -SPDIT SICAF- 6

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE –UBCI– 7

BANQUE DE TUNISIE – BT – 8

### RÉSOLUTIONS ADOPTÉES

STUSID BANK 9-10

ARAB INTERNATIONAL LEASE –AIL– 11-12

### ASSEMBLEE GENERALE

SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR -TUNISAIR - 13

### COURBE DES TAUX

13

### VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

14

### ANNEXE I

ETATS FINANCIERS : SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR -TUNISAIR -

## AVIS DES SOCIETES

### VISA DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER

**Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

### OFFRE A PRIX FERME - OPF - PLACEMENT GARANTI ET ADMISSION AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS DE LA SOCIETE POULINA GROUP HOLDING - PGH -

Le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ferme -OPF-, de Placement Garanti et d'admission au Marché Principal de la cote de la Bourse des actions de la Société POULINA GROUP HOLDING PGH.

Dans le cadre du prospectus, la société PGH a pris les engagements suivants :

- Réserver un siège au conseil d'administration au profit d'un représentant des détenteurs d'actions PGH acquises dans le cadre de l'OPF et un autre siège sera réservé au profit d'un représentant des institutionnels étrangers détenteurs d'actions PGH acquises dans le cadre du Placement Garanti ;
- Créer un comité permanent d'audit conformément à la réglementation en vigueur. Ce comité pourra s'appuyer sur les travaux de la structure d'audit actuelle existante au niveau du « Groupe Poulina » qui sera intégralement transférée à PGH ;
- Se conformer à la réglementation en vigueur en matière de tenue de comptes de valeurs mobilières ;
- Tenir une communication financière au moins une fois par an.

Aussi, les principaux actionnaires de PGH se sont engagés à ne pas céder au public, sur le marché, plus de 5% de leurs participations au capital de la société, sauf autorisation spéciale du CMF pendant deux (2) ans à compter de la date d'introduction en Bourse et à ne pas développer une activité concurrente susceptible d'entraver la réalisation du business plan du « Groupe Poulina ».

Les engagements donnés en faveur des entités du « groupe La Paix » par les sociétés contrôlées par PGH « Groupe Poulina » seront annulés avant le 31/12/2008.

#### CARACTERISTIQUES ET MODALITES DE L'OPERATION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société PGH tenue le 1er juillet 2008 a :

- approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres au marché principal de la cote de la Bourse de Tunis et a donné acte au Conseil d'Administration d'accomplir les formalités nécessaires en vue de cette introduction ;
- décidé d'augmenter le capital social de **150 000 000 dinars à 166 670 000 dinars** par souscription en numéraire d'un montant de **16 670 000 dinars** par l'émission de **16 670 000 actions** au prix d'émission de **5,950 dinars l'action**, représentant un nominal de **1 dinar** et une prime d'émission de **4,950 dinars** à libérer intégralement à la souscription et a délégué au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires pour fixer les caractéristiques et les modalités de l'opération ;
- décidé de réserver l'intégralité de la souscription à l'augmentation de capital au public à l'occasion de l'introduction des titres de la société à la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. En conséquence de la décision de l'augmentation du capital réservée au public, les anciens actionnaires renoncent à leurs droits préférentiels de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital. Cette renonciation se traduit par la suppression du droit préférentiel de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

Le Conseil d'Administration réuni le 1er juillet 2008 a fixé les modalités de l'opération d'introduction en bourse ainsi que les caractéristiques de l'opération d'augmentation du capital.

La Bourse a accordé en date du 07 juillet 2008 son accord de principe quant à l'admission des 166 670 000 actions de la société PGH au marché principal de la cote de la Bourse.

La Bourse a indiqué en date du 07 juillet 2008 que l'admission définitive reste toutefois tributaire de l'accomplissement des formalités indiquées ci-après :

1. Présentation du prospectus d'admission visé par le Conseil du Marché Financier ;
2. Justification de l'existence de 200 actionnaires au moins, au plus tard le jour d'introduction ;
3. Justification de la diffusion dans le public de 10% du capital, au plus tard le jour d'introduction.

Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants, l'introduction des actions PGH se fera au marché principal de la cote de la Bourse au **cours de 5,950 dinars l'action** et sera ultérieurement annoncée sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

#### Présentation de la société :

**Dénomination** : POULINA GROUP HOLDING -PGH-  
**Siège social** : GP 1, Km 12 Ezzahra  
**Forme juridique** : Société anonyme  
**Capital social** : 150 000 000 Dinars et divisée en 150 000 000 actions, toutes nominatives de 1 Dinar de valeur nominale chacune, entièrement libérées et numérotées de 1 à 150 000 000.

**Constitution** : La Société « Poulina Group Holding » (PGH) a été créée le 23 juin 2008 par l'apport des actions et parts sociales détenues, directement et/ou indirectement, principalement par les membres des familles fondatrices de « Poulina », au capital de 71 sociétés du « Groupe Poulina », à l'exception des participations détenues dans le capital des sociétés appartenant au sous-groupe « La Paix ».

**Objet social** : La société a pour objet:

- La promotion des investissements par la détention et/ou la gestion d'un portefeuille titres de valeurs mobilières cotées en Tunisie et/ou à l'étranger.
- La prise de participation dans le capital de toutes entreprises créées ou à créer notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport de fusion, alliance, souscription, achat de titres ou droits sociaux ou en association...
- Assistance, étude, conseil, marketing et engineering financière, comptable et juridique et autres...
- Et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tous autres objets similaires.

#### Caractéristiques de l'opération

L'introduction s'effectuera par la mise sur le marché dans le cadre d'une **augmentation de capital** par voie de souscription publique de **16 670 000 actions** d'une valeur nominale de un (1) dinar chacune, représentant 10% du capital après la réalisation de ladite augmentation, au moyen de :

- Une **Offre à Prix Ferme (OPF)** de **7 325 530 actions** représentant 43,94% du total des actions à émettre en numéraire, centralisée auprès de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis;
- Un **Placement Garanti** (Conformément aux dispositions de l'article 56 nouveau du Règlement Général de la Bourse) auprès d'institutionnels étrangers non résidents et de directeurs opérant au niveau de l'ensemble des sociétés du « Groupe Poulina » de **9 344 470 actions** nouvelles ( dont 1 176 470 actions réservées aux directeurs du « Groupe Poulina ») représentant 56,06% du total des actions à émettre en numéraire, centralisé auprès d'un syndicat de placement composé par les intermédiaires en Bourse TUNISIE VALEURS, AXIS Capital et MAC SA et dirigé par l'intermédiaire en Bourse TUNISIE VALEURS, désigné comme établissement chef de file.  
A cet effet, les intermédiaires en Bourse TUNISIE VALEURS, AXIS Capital et MAC SA ont conclu un contrat de garantie de bonne fin portant sur la totalité des actions offertes dans le cadre de ce placement.

OFFRE A PRIX FERME - OPF - (Suite)

Le Placement Garanti sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'Offre à Prix Ferme.

En parallèle à cette offre, des actionnaires de la société « Poulina Group Holding » ont décidé de céder une partie de leurs actions existantes aux salariés du « Groupe Poulina » qui seront placées en comptes CEA (comptes d'épargne en action). Cette cession portera sur 478 505 actions PGH représentant 0,32% du capital de PGH avant augmentation de capital, au prix de 5,355 dinars l'action, soit avec une décote de 10% par rapport au prix de la présente OPF.

Les 478 505 actions offertes aux salariés du « Groupe Poulina » seront placées exclusivement par l'intermédiaire en Bourse TUNISIE VALEURS et centralisées auprès de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis qui procédera à la déclaration du résultat de ce placement.

**Prix de l'offre**

Le prix de l'offre à la souscription aux actions l'action « Poulina Group Holding » a été fixé à **5,950 dinars** tous frais, commissions, courtages et taxes compris.

L'évaluation de l'action « Poulina Group Holding » a été effectuée par le cabinet AMC Ernst & Young sur la base des états financiers certifiés au 31/12/2007 des sociétés faisant partie du périmètre de l'évaluation, et sur la base de leurs Business plan de la période allant de 2008 à 2012.

**Modalités de paiement du prix**

Le prix de souscription à l'action PGH, tous frais, commissions, courtages et taxes compris, a été fixé à **5,950 Dinars** aussi bien pour l'Offre à Prix Ferme que pour le Placement Garanti.

Le règlement des demandes de souscription par les donneurs d'ordres désirant souscrire à des actions PGH dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en Bourse au moment du dépôt des demandes. En cas de satisfaction partielle de la demande de souscription, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au souscripteur dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'OPF.

Le règlement des demandes de souscription par les institutionnels étrangers désirant souscrire à des actions PGH dans le cadre du Placement Garanti s'effectue auprès du syndicat de placement au comptant au moment du dépôt de la demande de souscription.

**Période de souscription**

L'Offre à Prix Ferme est ouverte au public du **24/07/2008 au 06/08/2008 inclus**.

La réception des demandes de souscription dans le cadre du Placement Garanti se fera à partir du 24/07/2008, étant entendu qu'à l'égard des investisseurs institutionnels étrangers et des directeurs du « Groupe Poulina », le Placement Garanti pourrait être clos par anticipation, sans préavis, et dans tous les cas au plus tard le 06/08/2008 inclus.

**Etablissements domiciliaires**

Tous les intermédiaires en Bourse sont habilités à recueillir sans frais les demandes de souscription d'actions PGH exprimées dans le cadre de la présente Offre à Prix Ferme. Le syndicat de placement est seul habilité à recueillir sans frais les demandes de souscription d'actions PGH exprimées dans le cadre du Placement Garanti.

La somme relative à l'augmentation de capital sera versée aux comptes indisponibles suivants

- Compte n° 11 002 0002773 083 788 97 ouvert auprès de l'UBCI.
- Compte n° 08 003 0005132007820 90 ouvert auprès de la BIAT.
- Compte n° 04 000 010 4042 011967 76 ouvert auprès de Attijari bank.
- Compte n° 07 102 00 21 340 600398 24 ouvert auprès de AMEN BANK.
- Compte n° 03 135 120 0321 046181 ouvert auprès de la BNA.

Le placement des actions existantes au profit des salariés du « Groupe Poulina » sera réalisé exclusivement par l'intermédiaire en Bourse Tunisie Valeurs.

**Date de jouissance**

Les actions émises dans le cadre de cette offre portent jouissance à partir du 1er janvier 2008.

**Catégories, Modalités et délais de délivrance des titres****a/ Offre à Prix Ferme**

Dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, **7 325 530 actions** PGH à émettre en numéraire seront offertes, Cinq (5) catégories de demandes de souscription seront offertes dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme:

Catégorie	Nature des demandes de souscription
Catégorie A	Demandes réservées aux personnes physiques, morales et institutionnels Tunisiens autres que les OPCVM (SICAV et FCP) désirant acquérir au minimum 33 601 actions (soit un minimum de 0,2MDt) et au maximum 833 500 actions (soit un maximum de 4,96MDt)
Catégorie B	Demandes réservées aux personnes physiques et morales Tunisiennes désirant acquérir au minimum 8 401 actions (soit un minimum de 0,05MDt) et au maximum 33 600 actions (soit un maximum de 0,2MDt)
Catégorie C	Demandes réservées aux personnes physiques et morales Tunisiennes désirant acquérir au minimum 1681 actions (soit un minimum de 0,01MDt) et au maximum 8 400 actions (soit un maximum de 0,05MDt)
Catégorie D	Demandes réservées aux personnes physiques Tunisiennes désirant acquérir au minimum 30 actions (soit un minimum de 179Dt) et au maximum 1 680 actions (soit un maximum de 10 000Dt)
Catégorie E	Demandes réservées aux OPCVM (SICAV et FCP) désirant acquérir au minimum 8 400 actions (soit un minimum de 0,05MDt) et au maximum 672 530 actions (soit un maximum de 4MDt)

Les demandes de souscription doivent être nominatives et données par écrit aux intermédiaires en Bourse. Ces demandes doivent préciser obligatoirement, le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandée et l'identité complète du souscripteur.

L'identité complète du souscripteur comprend :

- Pour les personnes physiques majeures tunisiennes : le nom, le prénom et le numéro de la carte d'identité nationale ;

\* A l'exclusion des directeurs du « Groupe Poulina » qui ont souscrit au niveau du placement garanti.

OFFRE A PRIX FERME - OPF - (Suite)

- Pour les personnes physiques mineures tunisiennes : le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que le numéro de la carte d'identité nationale du père ou du tuteur légal ;
- Pour les personnes morales tunisiennes : la dénomination sociale complète et le numéro d'inscription au registre de commerce ;
- Pour les institutionnels : la dénomination sociale complète ainsi que le numéro d'inscription au registre de commerce, s'il y a lieu. Pour les Fonds Communs de Placement (FCP), il y a lieu d'indiquer l'identification des gestionnaires suivie de la dénomination du FCP. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR.

Toute demande de souscription ne comportant pas les indications précitées ne sera pas prise en considération par la commission de dépouillement.

La demande de souscription doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à 30 actions ni supérieur à 0,5% du capital social soit 833 350 actions pour les non institutionnels et 5% du capital social soit 8 333 500 actions pour les institutionnels. En tout état de cause, la quantité demandée par demande de souscription doit respecter la quantité minimale et maximale par catégorie.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des demandes de souscription reçues au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ferme.

Outre la demande qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- Trois (3) demandes de souscription à titre de mandataire d'autres personnes. Ces demandes doivent être accompagnées d'un acte de procuration dûment signé et légalisé ;
- Un nombre de demandes de souscription équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces demandes doivent être accompagnées d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'une seule demande de souscription, toutes catégories confondues, déposée auprès d'un seul intermédiaire en Bourse. En cas de dépôt de plusieurs demandes auprès de différents intermédiaires, seule la première, par le temps sera acceptée par la commission de dépouillement.

En cas de demandes multiples reproduites chez un même intermédiaire, seule la demande portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenue. Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le présent chapitre. L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

**Mode de répartition des titres**

Les actions offertes dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront réparties en cinq (5) catégories :

Catégorie	Nombre d'actions	Montant en Dt	Répartition en % du capital de PGH après augmentation	Répartition en % l'OPF
Catégorie A	4 132 000	24 585 400	2,48%	56,41%
Catégorie B	1 681 000	10 001 950	1,01%	22,95%
Catégorie C	504 000	2 998 800	0,30%	6,88%
Catégorie D	336 000	1 999 200	0,20%	4,59%
Catégorie E	672 530	4 001 554	0,40%	9,18%
<b>Total</b>	<b>7 325 530</b>	<b>43 586 904</b>	<b>4,39%</b>	<b>100%</b>

Le mode de satisfaction des titres se fera de la manière suivante :

- **Pour les catégories A, B, C et E** : les demandes de souscription seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation déterminé par le rapport quantité offerte / quantité demandée et retenue. Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement.
- **Pour la catégorie D** : les demandes de souscription seront satisfaites également par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. Les paliers de satisfaction seront fixés par la commission de dépouillement.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera affecté en priorité à la catégorie A puis B puis C puis D puis E.

**Transmission des demandes et centralisation**

Les intermédiaires en Bourse établissent, par catégorie, les états de demandes de souscription reçues de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

Les intermédiaires en Bourse transmettront à la BVMT les états de demandes de souscription selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

**Ouverture des plis et dépouillement**

Les états relatifs aux demandes de souscription donnés dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT et de TUNISIE VALEURS, intermédiaire introducteur, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, de représentants du CMF et de l'AIB. La commission procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès verbal à cet effet.

**b/ Placement Garanti**

Dans le cadre du Placement Garanti, **9 344 470 actions** PGH à émettre en numéraire seront offertes à des institutionnels étrangers non résidents et aux directeurs du « Groupe Poulina » comme suit :

OFFRE A PRIX FERME - OPF - (Suite)

Catégorie	Nombre d'actions	Répartition en % du Capital de PGH après augmentation	Répartition en % du Placement Garanti
<b>Institutionnels étrangers non résidents</b>	8 168 000	4,9%	87,41%
<b>Directeurs du « Groupe Poulina »</b>	1 176 470	0,71%	12,59%
<b>Total</b>	<b>9 344 470</b>	<b>5,61%</b>	<b>100%</b>

Les demandes de souscription doivent être nominatives et données par écrit au syndicat de placement composé par les intermédiaires en bourse TUNISIE VALEURS, AXIS CAPITAL et MAC SA et dirigé par l'intermédiaire en Bourse TUNISIE VALEURS, désigné comme établissement chef de file. Ces demandes doivent préciser obligatoirement, le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandés, l'identité complète du donneur d'ordre, ainsi que la nature et les références des documents présentés justifiant la qualité d'institutionnels conformément à la réglementation en vigueur.

La demande de souscription doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être supérieur à 5% du capital de la société après augmentation de capital, soit 8 333 500 actions.

**Transmission des demandes**

A l'issue de l'opération de placement, l'établissement chef de file, TUNISIE VALEURS, intermédiaire en Bourse, communique un état récapitulatif détaillé sur le résultat du placement au CMF et à la BVMT et ce, selon un modèle qui sera fixé par cette dernière. Ce résultat fera l'objet d'un avis publié aux Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF, le jour de la déclaration du résultat de l'offre.

Cet état doit être signé par la personne habilitée de la société TUNISIE VALEURS, établissement chef de file et comporter son cachet.

**Soumission et vérification des demandes**

L'état récapitulatif relatif aux demandes de souscription données dans le cadre du Placement Garanti, sera communiqué sous pli fermé par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement. La commission procédera à la vérification de l'état et établira un procès verbal à cet effet.

**Déclaration des résultats**

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des demandes de souscription données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, la vérification de l'état relatif aux demandes de souscriptions données dans le cadre du Placement Garanti, le résultat de l'offre fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'offre.

**Règlement des capitaux et livraison des titres**

Au cas où l'offre connaîtra une suite favorable, la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis communiquera, le jour de la publication de l'avis de résultat, à chaque intermédiaire, l'état détaillé de ses demandes de souscription retenues et la quantité attribuée à chacune d'elle.

Les actions PGH étant prises en charge par la STICODEVAM et inscrites sur ses comptes depuis le 04 juillet 2008 sous le **code ISIN TN 000 570001 8**, les opérations de règlement et livraison seront assurées par cette dernière. Le registre des actionnaires sera tenu par BNA Capitaux Intermédiaire en Bourse.

**Contrat de liquidité :**

Monsieur Abdelwaheb BEN AYED s'est engagé à consacrer 20 000 000 DT et 1 500 000 actions pour alimenter un contrat de liquidité qui aura une durée d'une année à partir de la date d'introduction en Bourse des actions PGH. Ce contrat a été confié à l'intermédiaire en Bourse introducteur TUNISIE VALEURS.

Un prospectus d'Offre à Prix Ferme -OPF-, de Placement Garanti et d'admission au Marché Principal de la cote de la Bourse de Tunis visé par le Conseil du Marché Financier sous le numéro 08-612 du 11 juillet 2008 est mis à la disposition du public auprès de l'intermédiaire introducteur TUNISIE VALEURS, de la société PGH et de tous les intermédiaires en Bourse.

2008 - AS - 669

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCÉE

## SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE - SOMOCER -

Siège social : Menzel Hayet - Zéramdine - 5033 MONASTIR -

La Société Moderne de Céramique " SOMOCER " porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire du 30 mai 2008 a décidé d'augmenter le capital social pour le porter de **21.000.000 dinars** à **23.100.000 dinars**, et ce, par l'incorporation de réserves à prélever sur le compte " résultats reportés " pour un montant de **2.100.000 dinars** et l'émission de **2.100.000 actions nouvelles gratuites** de nominal un (1) dinar chacune, à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à partir du **20 juillet 2008** à raison d'une (1) **action nouvelle gratuite** pour dix (10) **actions anciennes**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en bourse.

**Jouissance des actions nouvelles gratuites :**

La date de jouissance des actions nouvelles gratuites est fixée au **1<sup>er</sup> janvier 2008**.

**Cotation en Bourse :**

Les actions anciennes SOMOCER seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, à partir du **20 juillet 2008**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du **20 juillet 2008** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées, dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en bourse à partir du **20 juillet 2008**.

**Prise en charge par la STICODEVAM :**

Les actions nouvelles gratuites seront prises en charge par la STICODEVAM à partir du **20 juillet 2008**.

2008 - AS - 673

INDICATEURS D'ACTIVITE

TRIMESTRIELS

## AVIS DES SOCIETES (suite)

**SOCIETE DE PLACEMENT ET DE  
DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET TOURISTIQUE  
- SPDIT SICAF -**

Siège Social : 5, route de l'hôpital militaire - 1005 Tunis -

La Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2008.

REVENUS	Solde en DT				
	2ème Trim 08	2ème Trim 07	30/06/2008	30/06/2007	31/12/07
<b>Dividendes</b>	<b>6 286 195</b>	<b>1 721 155</b>	<b>6 286 195</b>	<b>6 206 575</b>	<b>6 206 575</b>
Dividendes des participations non cotées (1)	5 557 468	1 050 093	5 557 468	5 535 513	5 535 513
Dividendes des placements cotés	728 727	671 062	728 727	671 062	671 062
<b>Plus values de cessions</b>	<b>13 138</b>	<b>9 002</b>	<b>13 138</b>	<b>132 553</b>	<b>242 177</b>
Plus values sur cession des autres participations non-cotées	5 739	9 000	5 739	132 551	142 559
Plus values sur cession des actions SICAV	99	2	99	2	302
Plus values sur cession des placements cotés	7 300		7 300		99 316
<b>Revenus des placements</b>	<b>372 746</b>	<b>345 067</b>	<b>756 546</b>	<b>864 507</b>	<b>1 677 244</b>
<b>Autres produits d'exploitation (2)</b>	<b>66 014</b>	<b>29 082</b>	<b>66 424</b>	<b>77 908</b>	<b>86 452</b>
<b>Reprises de provisions antérieures</b>	<b>235 762</b>	<b>-289 954</b>	<b>236 798</b>	<b>502 976</b>	<b>417 771</b>
Reprise des provisions sur titres cotés en bourse	44 386	-289 954	45 421	502 976	417 771
Reprise des provisions sur titres de participations	183 142	0	183 142	0	
Reprise des provisions pour risques et charges	8 235	0	8 235	0	
<b>Commissions et charges assimilées</b>	<b>6 550</b>	<b>5 260</b>	<b>11 381</b>	<b>10 993</b>	<b>22 757</b>
<b>Moins values sur cessions de titres</b>	-	-	-	-	-
<b>Dotations aux provisions pour dépréciations de titres</b>	<b>-97 911</b>	<b>6 173</b>	<b>558 503</b>	<b>217 372</b>	<b>358 510</b>
Dépréciation de titres cotés	-97 911	6 173	558 503	217 372	358 510
Dépréciation de titres de participations					
<b>Immobilisations financières (3)</b>	-	-	<b>11 601 499</b>	<b>11 324 199</b>	<b>11 556 499</b>
Participations Groupe	-	-	8 663 749	7 289 349	8 588 749
Participations Hors Groupe (4)	-	-	2 929 750	4 019 150	2 959 750
Autres participations	-	-	8 000	15 700	8 000
<b>Placements et autres actifs financiers</b>	-	-	<b>41 740 388</b>	<b>39 529 185</b>	<b>43 538 453</b>
<b>Prises de participations de la période</b>	-	-	<b>75 000</b>	-	<b>300 000</b>
<b>Cessions de participations de la période (5)</b>	-	-	<b>30 000</b>	<b>104 000</b>	<b>164 000</b>
<b>Créances rattachées aux immobilisations financières</b>	-	-	<b>90 533</b>	<b>138 041</b>	<b>90 533</b>
<b>Liquidités et équivalents de liquidités</b>	-	-	<b>108 241</b>	<b>146 252</b>	<b>295 731</b>
<b>Total des actifs</b>	-	-	<b>51 455 117</b>	<b>52 824 146</b>	<b>53 228 154</b>

**Faits saillants:**

- Suite à la baisse de certains cours boursiers, nos reprises de provisions ont été moins importantes alors que nos dotations aux provisions ont fortement augmenté.

**Commentaire:**

(1) Contrairement à l'exercice 2007, l'encaissement des dividendes de nos participations non cotées a eu lieu au cours du deuxième trimestre.

(2) Le montant des autres produits d'exploitation se compose essentiellement de jetons de présence encaissés pendant le premier trimestre de l'année dernière contrairement à cette année.

(3) Les montants des participations groupe et hors groupe ont été modifiés suite à certaines opérations de reclassement effectuées au 31/12/2007 sans que ces dernières n'aient eu d'incidence sur le total des immobilisations financières.

(4) Les participations Hors Groupe sont provisionnées en 2008 à hauteur de 664 358 DT contre 847 500 DT en 2007.

(5) Le montant des cessions de participations arrêté au 31/12/2007 a été établi sur la base comptable audité.

NB: L'élaboration des chiffres ci-dessus a été faite sur la base comptable de la société.

INDICATEURS D'ACTIVITE

TRIMESTRIELS

## AVIS DES SOCIETES (suite)

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE  
- UBCI -

Siège Social : 139, avenue de la Liberté - 1002 Tunis Belvédère -

L'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2008.

En Milliers de D T

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2008 -30 JUIN 2007							
	Du 01/04/2007 au 30/06/2007	Du 01/04/2008 au 30/06/2008	Au 30/06/2007	Au 30/06/2008	Au 31/12/2007	VARIATION	
<b>1- Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>31 428</b>	<b>36 538</b>	<b>60 206</b>	<b>68 822</b>	<b>123 604</b>	<b>14,31%</b>	
Intérêts	21 359	24 346	41 923	48 103	86 578	14,74%	
Commissions en produits	5 894	6 399	11 136	12 219	23 813	9,73%	
Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	4 175	5 793	7 147	8 500	13 213	18,93%	
<b>2- Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>10 264</b>	<b>11 778</b>	<b>19 894</b>	<b>22 924</b>	<b>41 621</b>	<b>15,23%</b>	
Intérêts encourus et charges assimilées	9 915	11 351	19 166	22 196	39 955	15,81%	
Commissions encourues	349	427	728	728	1 666	0,00%	
<b>3- Produit Net Bancaire</b>	<b>21 164</b>	<b>24 760</b>	<b>40 312</b>	<b>45 898</b>	<b>81 983</b>	<b>13,86%</b>	
<b>4- Autres produits d'exploitation</b>	<b>386</b>	<b>444</b>	<b>784</b>	<b>892</b>	<b>1 936</b>	<b>13,78%</b>	
<b>5-Charges opératoires, dont :</b>	<b>12 207</b>	<b>13 241</b>	<b>24 456</b>	<b>25 756</b>	<b>49 331</b>	<b>5,32%</b>	
Frais de personnel	7 819	8 616	15 537	16 812	30 937	8,21%	
Charges générales d'exploitation	4 388	4 625	8 919	8 944	18 394	0,28%	
<b>6- Structure du portefeuille</b>	-	-	<b>125 095</b>	<b>107 546</b>	<b>119 718</b>	<b>-14,03%</b>	
Portefeuille titres commercial	-	-	21 627	12 271	13 433	-43,26%	
Portefeuille Titres d'investissement	-	-	103 468	95 275	106 285	-7,92%	
<b>7-Encours des crédits à la clientèle (1)</b>	-	-	<b>1 009 242</b>	<b>1 237 348</b>	<b>1 079 445</b>	<b>22,60%</b>	
<b>8- Encours de dépôts, dont :</b>	-	-	<b>1 022 608</b>	<b>1 352 828</b>	<b>1 073 181</b>	<b>32,29%</b>	
Dépôts à vue	-	-	443 306	540 469	447 484	21,92%	
Dépôts d'épargne	-	-	273 969	306 366	292 091	11,83%	
<b>9- Emprunts et ressources spéciales</b>	-	-	<b>72 449</b>	<b>67 510</b>	<b>71 434</b>	<b>-6,82%</b>	
<b>10- Capitaux propres</b>	-	-	<b>155 064</b>	<b>164 334</b>	<b>163 555</b>	<b>5,98%</b>	

(1) les encours crédits juin 2007 et décembre 2007 sont actualisés rétroactivement

SYNTHESE 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2008

Les principaux indicateurs d'activité de l'UBCI au cours de ce premier semestre de l'exercice 2008 continuent leur progression. En effet la politique de densification du réseau commercial de la Banque, entamée depuis l'exercice 2005 a contribué à l'accroissement du PNB, du volume des crédits accordés à la clientèle, et du volume des dépôts et avoirs de la clientèle.

L'UBCI a réalisé au 30/06/2008, un chiffre d'affaires de 68.8MD, réalisant une progression de 14.31 % par rapport au 30juin de l'année précédente.

Le produit net bancaire a atteint 45.8 MD, en hausse de 5.5 MD, soit une évolution de 13.86 % par rapport au 30/06/2007.

Les charges générales d'exploitation progressent de 0.28% seulement.

L'encours des crédits à la clientèle a enregistré une évolution de 230 MD, soit 22.6 % par rapport au 30/06/2007, pour atteindre 1.237 MD. Cet accroissement est la conséquence de la forte augmentation du financement des entreprises locales.

Les dépôts de la clientèle ont augmenté de 32.29 % pour atteindre 1.352 MD. Cet accroissement provient de l'évolution des comptes à vue (+21.92%) et des comptes d'épargne (+ 11.83 %).

INDICATEURS D'ACTIVITE

TRIMESTRIELS

## AVIS DES SOCIETES (suite)

## BANQUE DE TUNISIE

- BT -

Siège social : 2, Rue de Turquie 1001 -

La Banque de Tunisie publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2008.

(en milliers de Dinars)						
	Du 01/04/2008 au 30/06/2008	Du 01/04/2007 au 30/06/2007	30-juin-08	30-juin-07	Déc-07 (3)	Evolution 2008/2007
<b>1 - Produits d'exploitation bancaire (1)</b>	<b>50 282</b>	<b>43 617</b>	<b>94 002</b>	<b>83 961</b>	<b>172 624</b>	<b>12,0%</b>
Intérêts	36 320	31 974	71 927	63 556	135 077	13,2%
Commissions en produits	6 431	6 194	12 040	11 583	23 878	3,9%
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	7 531	5 449	10 035	8 822	13 669	13,7%
<b>2 - Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>15 581</b>	<b>13 427</b>	<b>30 221</b>	<b>26 361</b>	<b>56 730</b>	<b>14,6%</b>
Intérêts encourus	15 339	13 341	29 820	26 180	56 321	13,9%
Commissions encourues	242	86	401	181	409	121,5%
Autres charges						
<b>3 - Produit Net Bancaire</b>	<b>34 701</b>	<b>30 190</b>	<b>63 781</b>	<b>57 600</b>	<b>115 894</b>	<b>10,7%</b>
<b>4 - Autres produits d'exploitation</b>	<b>135</b>	<b>162</b>	<b>253</b>	<b>219</b>	<b>396</b>	<b>15,5%</b>
<b>5 - Charges opératoires, dont :</b>	<b>7 080</b>	<b>6 736</b>	<b>15 653</b>	<b>14 916</b>	<b>30 298</b>	<b>4,9%</b>
Frais de personnel	5 017	4 921	11 396	10 961	21 821	4,0%
Charges générales d'exploitation	2 063	1 815	4 257	3 955	8 477	7,6%
<b>6 - Structure du portefeuille au bilan</b>	-	-	<b>144 611</b>	<b>190 436</b>	<b>136 020</b>	<b>-24,1%</b>
Portefeuille titres commercial	-	-	20 419	59 510	19 811	-65,7%
Portefeuille titres d'investissement	-	-	124 192	130 926	116 209	-5,1%
<b>7 - Encours net des crédits</b>	-	-	<b>1 738 036</b>	<b>1 568 082</b>	<b>1 662 590</b>	<b>10,8%</b>
(hors dotation aux provisions de la période)						
<b>8 - Encours des dépôts, dont :</b>	-	-	<b>1 695 006</b>	<b>1 320 335</b>	<b>1 419 783</b>	<b>28,4%</b>
Dépôts à vue	-	-	556 529	460 168	474 045	20,9%
Dépôts d'épargne	-	-	400 993	376 530	388 419	6,5%
<b>9 - Emprunts et ressources spéciales au bilan</b>	-	-	<b>165 017</b>	<b>190 217</b>	<b>177 082</b>	<b>-13,2%</b>
<b>10 - Capitaux propres apparaissant au bilan (2)</b>	-	-	<b>338 304</b>	<b>299 900</b>	<b>338 304</b>	
<b>(1)</b> Les chiffres de juin 2007 ont été retraités pour assurer la comparabilité avec ceux de juin 2008						
Ainsi, les plus values sur cession d'actions sont désormais présentées hors PNB pour un montant de 2 054 mille Dinars						
<b>(2)</b> Après répartition du résultat de l'exercice précédent et compte non tenu du résultat de la période intermédiaire						
<b>(3)</b> Chiffres définitifs arrêtés par l'AGO du 16/06/2008						

**Faits marquants à la fin du 2ème Trimestre 2008**

L'activité de la Banque de Tunisie a été marquée à la fin du 2ème trimestre 2008 par les faits suivants :

- Au 30/06/2008, les crédits à la clientèle (net des provisions constituées à la fin de l'exercice 2007) ont augmenté au taux de 10,8% par rapport à la même période 2007. Du 01/01/2008 au 30/06/2008, la variation des crédits est de + 75.446 mille dinars.
- Les dépôts de la clientèle ont continué à augmenter pour atteindre 1.695 millions de dinars au 30/06/2008, soit une progression de 28,4% par rapport au 30/06/2007. Du 01/01/2008 au 30/06/2008 la variation des dépôts est de + 275.223 mille dinars.
- Les produits d'exploitation bancaire sont en progression de 12,0% entre juin 2007 et juin 2008 grâce notamment aux intérêts qui ont augmenté de 13,2% et aux revenus du portefeuille commercial et d'investissement qui ont augmenté de 13,7%.
- Le produit net bancaire a enregistré une évolution positive de 10,7%.
- Les frais généraux continuent à être bien maîtrisés et ont évolué de 4,9% entre juin 2007 et juin 2008.



## AVIS DES SOCIETES (suite)

### RESOLUTIONS ADOPTEES

### STUSID BANK

Siège social : 32 rue Hédi Karray - 1082 Tunis -

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2007, la STUSID BANK publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées.
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.

#### **I- Résolutions adoptées :**

##### ***Première résolution***

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la STUSID BANK, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur les activités de la STUSID BANK relatif à l'exercice 2007, et des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31/12/2007, ainsi que du rapport général du Commissaire aux comptes relatif aux états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31/12/2007, approuve le rapport du Conseil d'Administration, ainsi que les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31/12/2007, tels que présentés par le Conseil d'Administration.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

##### ***Deuxième résolution***

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus plein, entier et sans réserves aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice 2007.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

##### ***Troisième résolution***

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les résultats relatifs à l'exercice 2007 comme suit :

Bénéfice net	21 405 014,626	DT
Résultats reportés antérieurs	1 098 844,336	DT
<b>Premier reliquat</b>	<b>22 503 858,962</b>	<b>DT</b>
Réserves légales 5%	1 125 192,948	DT
<b>Deuxième reliquat</b>	<b>21 378 666,014</b>	<b>DT</b>
Réserves à régime spécial	12 634 991,889	DT
Réserves	4 000 000,000	DT
<b>Troisième reliquat</b>	<b>4 743 674,125</b>	<b>DT</b>
Fonds social	250 000,000	DT
<b>Quatrième reliquat</b>	<b>4 493 674,125</b>	<b>DT</b>
Dividendes	4 000 000,000	DT
<b>Cinquième reliquat</b>	<b>493 674,125</b>	<b>DT</b>
Résultats reportés	493 674,125	DT
<b>Sixième reliquat</b>	<b>0,000</b>	<b>DT</b>

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

##### ***Quatrième résolution***

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter la « Réserve à régime spécial », lorsqu'elle deviendra disponible, pour se conformer aux exigences des autorités monétaires en matière de couverture des créances accrochées par les provisions de manière à ce que ce taux ne descende pas en deçà du niveau exigé par les autorités monétaires (70 %) et pour que le ratio des créances accrochées ne dépasse pas les 15 %.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

##### ***Cinquième résolution***

Conformément aux dispositions de l'article 29 des statuts de la STUSID BANK, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer les jetons de présence au titre de l'exercice 2007, à 6.600 DT net d'impôts par administrateur. Et, en application des dispositions de l'article 12 de la loi 96-2005, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'octroyer une indemnité d'égal montant aux membres et aux secrétaires des comité permanent d'audit et comité exécutif de crédit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

##### ***Sixième résolution***

Conformément aux dispositions de l'article 40 des statuts de la banque, l'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la nomination de Monsieur Brahim SAADA en qualité de membre du Conseil d'Administration de la STUSID BANK en remplacement de Monsieur Abdelwaheb NACHI à compter du 27 Août 2007 pour le restant du mandat de son prédécesseur qui prendra fin le jour de l'Assemblée Générale Ordinaire qui délibèrera sur les comptes de l'exercice 2009.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

##### ***Septième résolution***

Conformément aux dispositions de la loi 2006-19 du 2 mai 2006, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer le « Cabinet Mourad Guellaty » en tant que second Commissaire aux Comptes de la STUSID BANK pour les exercices 2008 – 2009 et 2010. Elle décide de le désigner également en tant que second Commissaire aux Comptes pour les états financiers consolidés pour la même période et fixe ses honoraires conformément à la législation en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

##### ***Huitième résolution***

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au Directeur Général ou toute personne qu'il désignera, en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## RESOLUTIONS - STUSID BANK - (Suite)

**II – Le Bilan après affectation du résultat comptable :**

(En Dinars)

<b>ACTIFS</b>	<b>déc-07</b>	<b>déc-06</b>
Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP	2 156 505,388	937 287,012
Créances sur les établissements bancaires	28 881 861,517	11 371 544,627
Créances sur la clientèle	119 202 795,685	112 594 319,801
Portefeuille commercial	23 030 250,185	15 405 609,202
Portefeuille d'investissement	44 203 005,440	46 432 980,438
Valeurs immobilisées	4 123 281,969	3 748 275,111
Autres actifs	11 490 822,231	6 396 486,685
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>233 088 522,415</b>	<b>196 886 502,876</b>

<b>PASSIF</b>		
Dépôts et Avoirs des Etab. Bancaires et Financiers	9 131 332,734	839 428,757
Dépôts de la clientèle	34 090 693,123	28 512 305,092
Emprunts et ressources spéciales	4 376 939,382	5 202 560,025
Autres passifs	23 795 810,926	18 060 531,382
<b>Total passif</b>	<b>71 394 776,165</b>	<b>52 614 825,256</b>

**CAPITAUX PROPRES**

Capital social	100 000 000,000	100 000 000,000
Réserves	61 200 072,125	43 172 833,284
Résultats reportés	493 674,125	1 098 844,336
Résultat en instance d'affectation		
Résultat de l'exercice		
<b>Total capitaux propres</b>	<b>161 693 746,250</b>	<b>144 271 677,620</b>

<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>233 088 522,415</b>	<b>196 886 502,876</b>
---	------------------------	------------------------

**III- L'état d'évolution des capitaux propres.**

	<b>31/12/06 APRES AFFECTATION</b>	<b>AFFECTATION 2007</b>	<b>31/12/07 APRES AFFECTATION</b>
CAPITAL	100 000 000,000		100 000 000,000
RESERVES LEGALES	11 526 336,217	1125 192,948	12 651 529,165
RESERVES/FONDS SOCIAL	1 312 968,442	250 000,000	1 562 968,442
INTERETTS/FONDS SOCIAL ANNEE 2007			17 054,004
RESERVES A REGIME SPECIAL/PLUS-VALUE		12 634 991,889	12 634 991,889
RESERVES A REGIME SPECIAL	15 083 528,625		15 083 528,625
AUTRES RESERVES	15 250 000,000	4 000 000,000	19 250 000,000
RESERVES/RISQUES BANCAIRES GENERAUX			0.000
RESULTATS REPORTES	1 098 844,336	-605 170,211	493 674,125
<b>TOTAL</b>	<b>144 271 677,620</b>	<b>17 405 014,626</b>	<b>161 693 746,250</b>
DIVIDENDES		4 000 000,000	

## AVIS DES SOCIETES (suite)

RESOLUTIONS ADOPTEES

### الشركة العربية الدولية للإيجار المالي

المقرّ الاجتماعي : شارع الهادي نويرة

إثرائعقاد الجلسة العامة العادية للسنة المالية 2007، تنشر الشركة العربية الدولية للإيجار المالي مايلي :

القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية الموازنة بعد تخصيص النتيجة المحاسبية. قائمة تطور الأموال الذاتية باعتبار قرار تخصيص النتيجة المحاسبية.

#### I - القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية القرار الأول :

إن الجلسة العامة العادية للشركة العربية الدولية للإيجار المالي المنعقدة بتاريخ 5 جوان 2008 بعد إطلاعها على تقرير مجلس الإدارة حول نشاط الشركة للسنة المالية 2007 ، و على القوائم المالية المتعلقة بحسابات السنة المختومة في 31 ديسمبر 2007 و على تقرير مراقبي الحسابات العام و الخاص بخصوص هاته القوائم، تصادق على تقرير مجلس الإدارة المتعلق بنشاط الشركة لسنة 2007 و على القوائم المالية لنفس السنة و المختومة في 31 ديسمبر 2007 . وتمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع .

#### القرار الثاني :

إنّ الجلسة العامة العادية تبرئ ذمة أعضاء مجلس الإدارة إِبْرَاءً تَسَامًا و كاملاً و بدون تحفظ في خصوص ممارسة مهامهم في مـجلس الإدارة و عن نتائج أعمالهم بالنسبة للسنة المالية 2007.

وتمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

#### القرار الثالث :

إن الجلسة العامة العادية تقرّر تخصيص نتيجة السنة المالية 2007 كالتالي:

نتيجة السنة	1 033 399.832
مرحل السنة المالية 2006 :	34 707.057
الرصيد :	1 068 106.889
الإحتياطي القانوني	53 405.345 :
الرصيد القابل للتوزيع	1 014 701.544 :
حصص الأرباح ( 4 % ) :	400 000.000
الصندوق الإجتماعي	50 000.000 :
إحتياطي إختياري	400 000.000 :
مرحل السنة المالية 2007 :	164 701.544

وحدد تاريخ توزيع الأرباح ليوم 1 جويلية 2008 .

وتمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

#### القرار الرابع :

إن الجلسة العامة العادية تقرّر إسناد منحة بدل الحضور لأعضاء مجلس الإدارة بمبلغ ألفي و خمسمائع دينار صافية من الأداء للعضو الواحد وذلك بالنسبة للسنة المالية 2008.

وتمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع .

#### القرار الخامس :

بعد النظر في المذكرة المتعلقة بتعبئة الموارد التي يتطلبها نشاط الشركة تقرّر الجلسة العامة الع ادية إصدار قرض رقاعي بمبلغ أقصاه 30 مليون دينار على قسط أو عدة أقساط خلال سنتي 2008 و 2009.

كما تقرّر الجلسة العامة العادية منح كامل الصلاحيات لمجلس إدارة الشركة لضبط شروط و تراتيب إصدار هذا القرض الرقاعي وضبط مبلغ و تاريخ إصدار كل قسط من أقساطه و القيام بجميع الإجراءات اللازمة لإصداره.

وتمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

#### القرار السادس :

إن الجلسة العامة العادية تصادق على تعيين السيدين عماد السديين و باتريس مازي PATRICE MAZZEI عضوين جديدين بمجلس الإدارة ممثلين للبنك التونسي الكويتي عوضاً عن السيدين وحيد ملاك و محمد علي ملوكة ، و ذلك لغاية الجلسة العامة العادية التي ستعقد خلال سنة 2009 للنظر في حسابات الشركة للسنة المالية 2008.

وقعت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

#### القرار السابع :

إنّ الجلسة العامة العادية تفوض كل النفوذ و كلّ الصلاحيات للممثل القانوني للشركة للقيام بجميع الإيداعـات و عمليات النشر التي يقتضيها القانون في ما يخص هذا المحضر أو ملخص منه.

وقعت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.



## AVIS DES SOCIETES (suite)

ASSEMBLEE GENERALE

### SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR-

Siège social : Boulevard du 7 Novembre 1987 - 2035 TUNIS -

La Société Tunisienne de l'Air - TUNISAIR - porte à la connaissance de ses actionnaires que ses Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire se tiendront le **mercredi 30 juillet 2008**, à l'hôtel SHERATON Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**\* En Assemblée Générale Ordinaire, à 10h00 :**

- 1- Lecture du Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2007 ;
- 2- Lecture des Rapports du Commissaire aux Comptes sur les états financiers individuels et consolidés au titre de l'année 2007 ;
- 3- Approbation des états financiers individuels et consolidés au titre de l'année 2007 ;
- 4- Quitus aux Administrateurs ;
- 5- Affectation des résultats au titre de l'année 2007 ;
- 6- Cooptation d'Administrateur ;

**\* En Assemblée Générale Extraordinaire, à 11h00 :**

- 1- Augmentation du capital de la société ;
- 2- Modification de l'article 6 du statut de la société.

2008 - AS - 680

## AVIS

### COURBE DES TAUX DU 17 JUILLET 2008

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) <sup>[1]</sup>	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	5,262%		
TN0008002248	BTCT 52 semaines 29/07/2008		5,267%	
TN0008002255	BTCT 52 semaines 09/09/2008		5,286%	
TN0008002263	BTCT 52 semaines 07/10/2008		5,299%	
TN0008002271	BTCT 52 semaines 02/12/2008		5,325%	
TN0008002297	BTCT 52 semaines 10/02/2009		5,357%	
TN0008000028	BTA 10 ans " 6,5% 10 Mars 2009 "		5,370%	1 006,613
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		5,552%	1 018,986
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		5,873%	1 003,545
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"	6,136%		997,965
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		6,218%	1 059,806
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		6,256%	1 096,796
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		6,350%	1 033,161
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		6,620%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"	6,740%		1 000,362
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"	7,100%		982,036

<sup>[1]</sup> L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT DU DERNIER DIVIDENDE	VALEUR LIQUIDATIVE du 16/07/2008	VALEUR LIQUIDATIVE du 17/07/2008	PLUS OU MOINS VALUE DEPUIS LE 31/12/2007	
					EN DINARS	EN %
<b>SICAV OBLIGATAIRES</b>						
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	123,476	123,487	2,444	2,02%
SICAV RENDEMENT	SBT	31/03/2008	101,776	101,786	*** 2,112	2,04%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	100,483	100,494	*** 2,062	2,01%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	25/03/2008	102,987	102,999	*** 2,281	2,18%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	14/04/2008	102,426	102,438	*** 2,544	2,43%
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	15/04/2008	102,723	102,735	*** 2,583	2,46%
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	26/05/2008	101,281	101,292	*** 2,330	2,26%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	28/04/2008	101,141	101,152	*** 2,293	2,22%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/04/2008	104,209	104,221	*** 2,322	2,19%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	27/05/2008	102,983	102,995	*** 2,408	2,30%
SANADETT SICAV	AFC	05/05/2008	105,892	105,904	*** 2,487	2,30%
SUD OBLIGATAIRE SICAV	Sud Invest	05/05/2008	101,944	101,956	*** 2,424	2,33%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	12/05/2008	101,411	101,423	*** 2,361	2,27%
MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	CGF	30/05/2008	104,135	104,146	*** 2,341	2,21%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	02/06/2008	102,518	102,530	*** 2,380	2,28%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	02/04/2008	104,075	104,087	*** 2,424	2,29%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	27/05/2008	104,289	104,300	*** 2,318	2,18%
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	23/05/2008	102,396	102,406	*** 2,182	2,10%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	18/03/2008	103,342	103,354	*** 2,416	2,30%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	15/04/2008	102,448	102,460	*** 2,453	2,28%
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	19/05/2008	100,848	100,861	*** 2,668	2,56%
FINA O SICAV	FINACORP	-	101,805	101,817	1,817	1,82%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART Asset Management	-	102,005	102,011	2,011	2,01%
<b>FCP OBLIGATAIRES</b>						
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	** 1,122	1,123	0,021	1,91%
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	10,626	10,627	0,228	2,19%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	15/05/2008	10,219	10,220	*** 0,224	2,15%
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	-	101,220	101,247	1,247	1,25%
<b>SICAV MIXTES</b>						
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	40,713	40,717	0,855	2,14%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	29,626	29,629	0,696	2,41%
SICAV BNA	BNA Capitaux	14/04/2008	78,548	78,267	*** 5,074	6,86%
SUD VALEURS SICAV	Sud Invest	30/05/2008	96,829	97,400	*** 14,352	16,96%
SICAV PLACEMENTS	Sud Invest	30/05/2008	987,237	991,330	*** 137,714	15,83%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	21/05/2008	70,540	70,692	*** 7,938	12,29%
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	15/04/2008	101,408	101,356	*** 2,839	2,76%
ARABIA SICAV	AFC	05/05/2008	61,068	61,218	*** 6,460	11,51%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	02/05/2008	45,655	45,628	*** -0,187	-0,40%
SICAV AVENIR	STB Manager	19/05/2008	53,502	53,626	*** 6,571	13,55%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	95,063	95,022	*** 3,930	4,20%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	96,293	96,193	*** 8,807	9,89%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	02/06/2008	13,072	13,070	*** 0,741	5,84%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	76,841	76,757	*** 9,522	14,04%
SICAV CROISSANCE	SBT	31/03/2008	186,467	186,377	*** 20,990	12,41%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	15/04/2008	112,939	112,901	*** 3,341	2,94%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	23/05/2008	1 415,215	1 417,892	*** 222,348	18,28%
<b>FCP MIXTES</b>						
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 1 650,143	1 643,019	177,864	12,14%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 141,846	140,001	*** 9,856	7,44%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 135,838	134,936	*** 9,287	7,19%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	19/05/2008	** 121,094	120,725	*** 7,114	6,00%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	** 1,591	1,584	0,188	13,47%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	** 1,389	1,385	0,090	6,95%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 8 977,664	8 722,390	*** -20,168	-0,23%
FCP IRADETT 20	AFC	15/05/2008	11,015	11,056	*** 0,797	7,53%
FCP IRADETT 50	AFC	15/05/2008	11,928	11,987	*** 1,569	14,69%
FCP IRADETT 100	AFC	15/05/2008	13,539	13,589	*** 2,866	26,33%
FCP IRADETT CEA	AFC	15/05/2008	12,582	12,648	*** 2,415	22,91%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	15/04/2008	** 104,122	102,956	*** 5,369	5,35%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	-	** 108,881	108,164	7,434	7,38%
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	-	** 107,691	107,045	6,164	6,11%
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	-	13,779	13,785	3,210	30,35%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	** 1 050,651	1 048,098	29,077	2,85%
FCP VALEURS SERENITE 2013	Tunisie Valeurs	*S.C	** 5 429,402	5 393,116	393,116	7,86%
AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	-	** 103,411	102,684	2,684	2,68%
AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	-	** 102,450	100,860	0,860	0,86%
FCP FINA 60	FINACORP	*S.C	** 1 040,629	1 042,002	42,002	4,20%
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	*S.C	104,110	104,206	4,206	4,21%
FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	*S.C	493,707	495,298	-4,702	-0,94%

\* S.C. : SICAV de type Capitalisation \*\* V.L. Calculée hebdomadairement \*\*\* Plus ou moins value ajustée en fonction des dividendes distribués

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -  
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar  
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF :  
Mr. Mohamed Ridha CHALGHOUM

**IMPRIMERIE**

**du  
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

## ETATS FINANCIERS

**SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR -**

Siège social : Boulevard du 7 novembre 1987 - 2035 Tunis -

La Société Tunisienne de l'Air -Tunisair - publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 30 juillet 2008. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mr Abderrazek Souei (International Management & Auditing Company) et Mme Raja Ismail (Audit Management & Tax Advising).

**ACTIFS**

Exercice clos le 31 décembre

(En milliers de Dinars Tunisien)	NOTES	2007	2006(retraité)	2006
<b>Actifs Non Courants</b>				
<b>Actifs Immobilisés</b>				
Immobilisations Incorporelles	<a href="#">4-1</a>	3 767	2 931	2 931
Amortissements		-2 824	-2 444	-2 444
		<b>943</b>	<b>487</b>	<b>487</b>
Immobilisations Corporelles	<a href="#">4-2</a>	1 419 646	1 410 489	1 309 073
Amortissements		-1 016 001	-1 037 330	-974 946
		<b>403 645</b>	<b>373 159</b>	<b>334 127</b>
Immobilisations Financières	<a href="#">4-3</a>	274 245	196 542	196 542
Provisions		-5 376	-3 586	-3 586
		<b>268 869</b>	<b>192 956</b>	<b>192 956</b>
<b>Total des Actifs Immobilisés</b>		<b>673 457</b>	<b>566 602</b>	<b>527 570</b>
Autres Actifs Non Courants	<a href="#">4-4</a>	31 914	32 552	32 552
<b>Total des Actifs Non Courants</b>		<b>705 371</b>	<b>599 154</b>	<b>560 122</b>
<b>Actifs Courants</b>				
Stocks	<a href="#">4-5</a>	3 213	3 218	3 218
Provisions		-183	-446	-446
		<b>3 030</b>	<b>2 772</b>	<b>2 772</b>
Clients et Comptes Rattachés	<a href="#">4-6</a>	390 962	246 887	205 777
Provisions		-101 758	-35 102	-35 102
		<b>289 204</b>	<b>211 785</b>	<b>170 675</b>
Autres Actifs Courants	<a href="#">4-7</a>	142 183	129 541	126 480
Placements et Autres Actifs Financiers	<a href="#">4-8</a>	42 086	63 631	63 631
Liquidités et Equivalents de Liquidités	<a href="#">4-9</a>	294 105	323 379	323 379
<b>Total des Actifs Courants</b>		<b>770 608</b>	<b>731 108</b>	<b>686 937</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>1 475 979</b>	<b>1 330 262</b>	<b>1 247 059</b>

**CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**

Exercice clos le 31 décembre

(En milliers de Dinars Tunisien)	NOTES	2007	2006(retraité)	2006
----------------------------------	-------	------	----------------	------

<b>Capitaux propres</b>			
Capital Social		81 125	81 125
Réserves		280 657	339 620
Autres capitaux propres		293	349
Résultats Reportés		71 746	37 274
<b>Total Capitaux Propres Avant Résultat de l'Exercice</b>	<a href="#">4-10</a>	<b>433 821</b>	<b>458 368</b>
Résultat de l'Exercice Après Impôt		32 508	43 098
<b>Total Capitaux Propres Avant Affectation</b>		<b>466 329</b>	<b>501 466</b>
<b>Passifs</b>			
Passifs Non Courants			
Emprunts	<a href="#">4-11</a>	292 451	311 425
Provisions	<a href="#">4-12</a>	18 098	5 457
Autres Passifs Non Courants	<a href="#">4-13</a>	8 883	5 528
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>319 432</b>	<b>322 410</b>
Passifs Courants			
Fournisseurs et Comptes Rattachés	<a href="#">4-14</a>	367 184	254 529
Autres Passifs Courants	<a href="#">4-15</a>	247 472	173 895
Autres Passifs financiers	<a href="#">4-16</a>	75 562	77 962
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>		<b>690 218</b>	<b>506 386</b>
<b>Total des Passifs</b>		<b>1 009 650</b>	<b>828 796</b>
<b>Total des Capitaux Propres &amp; Passifs</b>		<b>1 475 979</b>	<b>1 330 262</b>

**ETAT DE RESULTAT AU 31/12/2007**

Exercice clos le 31 décembre

(En milliers de dinar Tunisien)

	NOTES	2007	2006(retraité)	2006
<b>Produits d'Exploitation</b>				
Revenus	<a href="#">5-1</a>	909 524	898 263	898 263
Autres Produits d'exploitation	<a href="#">5-2</a>	51 206	51 192	51 192
<b>Total des Produits d'Exploitation</b>		<b>960 730</b>	<b>949 455</b>	<b>949 455</b>
<b>Charges d'Exploitation</b>				
Achats d'Approvisionnements Consommés	<a href="#">5-3</a>	-244 071	-252 670	-252 670
Charges de Personnel	<a href="#">5-4</a>	-119 043	-114 548	-114 548
Dotations aux Amortissement et aux Provisions	<a href="#">5-5</a>	-88 894	-107 772	-103 069
Redevances Aéronautiques	<a href="#">5-6</a>	-237 880	-223 596	-223 596
Autres Charges d'Exploitation	<a href="#">5-7</a>	-235 686	-227 270	-246 908



<b>Total des Charges d'Exploitation</b>		<b>-925 574</b>	<b>-925 856</b>	<b>-940 791</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>35 156</b>	<b>23 599</b>	<b>8 664</b>
Charges Financières Nettes	<a href="#">5-8</a>	-26 019	-23 186	-23 186
Produits des Placements	<a href="#">5-9</a>	28 871	43 023	43 023
Autres Gains Ordinaires	<a href="#">5-10</a>	21 090	22 139	22 139
Autres Pertes Ordinaires	<a href="#">5-11</a>	-25 627	-21 527	-21 527
<b>Résultat Activités Ordinaires Avant Impôt</b>		<b>33 471</b>	<b>44 048</b>	<b>29 113</b>
Impôt sur les Bénéfices		-963	-950	-950
Résultat Activités Ordinaires Après Impôt		32 508	43 098	28 163
<b>Résultat Net de l'Exercice</b>		<b>32 508</b>	<b>43 098</b>	<b>28 163</b>
Effets des Modifications Comptables	<a href="#">4-10-5</a>	71 746	136 527	-
<b>Résultat Après Modifications Comptables</b>		<b>104 254</b>	<b>179 625</b>	<b>28 163</b>
<b>RUBRIQUES</b>		<b>NOTES</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
(En milliers de dinar Tunisien)				
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES À L'EXPLOITATION</b>	<a href="#">6-1</a>			
Encaissements reçus des clients			934 987	957 192
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel			-789 149	-788 733
Intérêts payés			-21 372	-23 315
Impôts, Droits, Taxes et versements assimilés			-23 682	-27 826
Primes d'assurance déboursées			-9 465	-13 061
Autres flux affectés à l'exploitation			-5 491	-6 429
<b>Flux net lié à l'exploitation</b>			<b>85 828</b>	<b>97 828</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES À L'INVESTISSEMENT</b>	<a href="#">6-2</a>			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles			-5 396	-4 688
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles			180	101
Acquisitions d'immobilisations financières			-6 538	-1 693
Cessions d'immobilisations financières			354	8
Prêts à Long et Moyen Termes accordés			-103 793	-307
Remboursements de prêts et cessions d'obligations			59 019	8 892
Intérêts et Dividendes reçus			19 836	20 233
Autres flux liés aux activités d'investissement			-91	-97
<b>Flux net lié à l'investissement</b>			<b>-36 429</b>	<b>22 449</b>
<b>FLUX DE TRES. LIES AUX OP. DE FINANCEMENT</b>	<a href="#">6-3</a>			
Dividendes et autres distributions aux actionnaires			-3 823	-

Remboursements d'emprunts		-73 976	-79 104
<b>Flux net lié au financement</b>		<b>-77 799</b>	<b>-79 104</b>
<b>Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités</b>	<b>6-4</b>	<b>-874</b>	<b>5 038</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		<b>-29 274</b>	<b>46 211</b>
Trésorerie au début de la période		323 379	277 168
Trésorerie à la fin de la période		294 105	323 379

### SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION 2007

PRODUITS	2007	2006(retraité)	CHARGES	2007	2006(retraité)	SOLDES	2007	2006(retraité)
Ventes de marchandises			Coûts d'achat des mses. Vendues	-	-	Marge Commerciale	-	
Revenus et Autres Produits D'exploitation	960 730 530.674	949 455 434.797	Achats d'approvi. Consommés	-244 071 000.508	-252 670 207.662	Marge Sur Coût Matières	716 659 530.166	696 785 227.13
Marge Commercial	-	-						
Marge sur coût matières	716 659 530.166	696 785 227.135						
<b>Total...</b>	<b>716 659 530.166</b>	<b>696 785 227.135</b>	Autres charges externes	-470 390 739.164	-448 744 011.374	Valeur Ajoutée Brute	246 268 791.002	248 041 215.76
Valeur ajoutée brute	246 268 791.002	248 041 215.761	<b>Total...</b>	<b>-470 390 739.164</b>	<b>-448 744 011.374</b>			
			Impôts et Taxes	-3 177 997.653	-2 121 207.785			
			Charges de Personnel	-119 043 343.229	-114 548 177.870			
<b>Total...</b>	<b>246 268 791.002</b>	<b>248 041 215.761</b>	<b>Total...</b>	<b>-122 221 340.882</b>	<b>-116 669 385.655</b>	Excédent Brut d'Exploitation	124 047 450.120	131 371 830.10
Excédent brut d'exploitation	124 047 450.120	131 371 830.106	Autres charges ordinaires	-25 627 102.629	-21 526 551.050			
Autres gains ordinaires	23 542 106.475	25 386 921.932	Charges financières	-23 599 576.556	-23 175 083.328			
Produits financiers et des placements	28 871 176.128	43 022 896.852	Dots. aux Amts. et aux Provisions	-94 588 581.585	-111 854 394.535			
Transferts de charges	825 348.398	822 682.148	Impôts sur les bénéfices	-962 518.344	-950 089.667			
<b>Total...</b>	<b>177 286 081.121</b>	<b>200 604 331.038</b>	<b>Total...</b>	<b>-144 777 779.114</b>	<b>-157 506 118.580</b>	Résultat Activités Ordinaires Après Impôts	32 508 302.007	43 098 212.45
Résultat positif des activités ordinaires	32 508 302.007	43 098 212.458						
			Effets Modifications Comptables	71 746 160.369	136 527 176.573			
<b>Total...</b>	<b>32 508 302.007</b>	<b>43 098 212.458</b>	<b>Total...</b>	<b>71 746 160.369</b>	<b>136 527 176.573</b>	Résultat Net Ap. Modif. Comptable	104 254 462.376	179 625 389.03

#### NOTES AU ETATS FINANCIERS

Situation arrêtée au 31 Décembre 2007

Montants exprimés en Milliers de Dinars Tunisiens sauf indication contraire

#### 1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Société Tunisienne de l'Air « TUNISAIR » est une société anonyme de droit tunisien créée en 1948. Son capital social, s'élevant à 81 124 450 DT, est reparti en 81 124 450 actions de 1 dinar chacune réparties comme suit :

La société a pour objet :

- ✓ L'organisation et l'exploitation des services de transport de voyageurs, messagerie et postes ;
- ✓ L'organisation et l'exploitation de services de transport terrestre ou maritime nécessaire pour assurer, à titre accessoire, l'exploitation des services aériens ;
- ✓ La demande de concession de toutes lignes aériennes ;
- ✓ Toutes opérations financières, commerciales et techniques nécessaires ou utiles à la réalisation des objets ci-dessus énoncés.

La société est membre de l'Association Internationale du Transport Aérien (IATA), et elle opère sur le marché à travers un réseau de représentations et d'agences qui couvre la plupart des pays d'Europe ainsi que plusieurs pays d'Afrique et du Moyen orient.

Ses activités sont actuellement assurées par une flotte de 30 avions en exploitation, répartis comme suit :

- Quatre Boeing 737-500 ;
- Sept Boeing 737-600 ;
- Douze Airbus 320 ;
- Quatre Airbus 319 ;
- Trois Airbus 300-600.

## **2. FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE**

L'exercice 2007 a été caractérisé par les faits marquants suivants :

- ❖ La livraison en Avril 2007 de l'avion A319 ER.
- ❖ Le changement de méthodes comptables et l'adoption de la méthode des composants.
- ❖ La hausse du prix du carburant moyen en 2007 de 1% par rapport à celui de 2006.
- ❖ La poursuite de l'opération de couverture du risque carburant (HEDGING) sur une période de 3 mois (Janvier, Février, Mars 2007).
- ❖ La baisse de l'ordre de 4.7% du trafic dont 13.2% pour le charter.

## **3. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

Les états financiers sont préparés, conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises, par application des principes et méthodes comptables tels que définis par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du cadre conceptuel.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par TUNISAIR, pour l'élaboration de ses états financiers, sont les suivants :

### **3.1 Immobilisations incorporelles :**

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels informatiques, les fonds commerciaux et les droits au bail et sont amortis sur les durées suivantes :

	<u>Durée</u>
• Logiciels informatiques	3 ans
• Fonds commerciaux	20 ans
• Droits au bail	20 ans

L'amortissement des fonds commerciaux et des droits au bail concerne les acquisitions réalisées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1997.

### **3.2 Immobilisations corporelles :**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations non réévaluées sont amorties linéairement sur les durées suivantes, conformément au décret n° 2008-492 du 25 février 2008, fixant le taux maximum des amortissements linéaire :

	<u>Taux</u>
• Constructions en dur	5%
• Machines, matériels et équipements industriels	15%
• Machines et équipements de chauffage et frigorifique	10%
• Equipements et logiciels informatiques	33.33%
• Mobilier et matériel de bureau	20%
• Partie durable des avions et leurs réacteurs	5.56%
• Matériels de cuisine et buanderie	20%
• Tapis, rideaux, éléments et aménagements décoratifs	20%
• Matériel roulant	20%

Les biens acquis en leasing par Tunisair ont été comptabilisés en adoptant l'approche économique de capitalisation et ce conformément à la convention de la « prééminence du fond sur la forme », prévue par le décret n° 96-2459 relatif au Cadre Conceptuel de la Comptabilité et la Norme Comptable Internationale IAS 17 révisée, relative à la comptabilisation des contrats de leasing, et la norme comptable NC41 relative aux contrats de locations.

### **3.3 Titres de participation :**

Les titres de participation sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. A la clôture de l'exercice, ces titres sont évalués à leur valeur d'usage.

Les plus values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

**3.4 Stocks :**

- Les stocks d'exploitation font l'objet d'un inventaire physique en fin d'année.
- Les stocks sont évalués à leurs coûts d'achat moyens pondérés calculés à chaque entrée.

**3.5 Provisions pour créances douteuses :**

Les créances des clients en comptes non recouvrées pour une période dépassant 12 mois sont reclassées en créances douteuses et sont totalement provisionnées.

**3.6 Dettes et créances en monnaies étrangères :**

Les créances et dettes d'exploitation en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de change IATA. Elles sont converties à la fin de l'exercice au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Le traitement des pertes et des gains de change se présente comme suit :

- Les pertes et les gains de change, réalisés lors du règlement des créances et des dettes en monnaies étrangères, sont pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice et sont inscrits parmi les autres gains et pertes ordinaires.
- Les pertes et les gains de change latents, résultant de la conversion des dettes et des créances à court terme au taux de change de la date de clôture, sont pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice en contrepartie des comptes de tiers concernés.
- Les pertes et gains de change latents, résultant de l'actualisation des échéances à long terme des crédits au cours de change à la date de clôture, sont portés au compte «Ecart de conversion » et sont résorbés linéairement sur la durée restante par échéance des crédits.

**3.7 Réserves pour fonds social :**

Les comptes relatifs au fonds social sont traités et présentés en comptabilité conformément aux dispositions de la norme comptable Tunisienne N°2 relative aux capitaux propres.

La norme préconise le traitement suivant :

- ❖ Le compte « Réserve pour fonds social » enregistre notamment les réserves pour fonds social lorsque le financement du fonds social est effectué par prélèvement sur le résultat de l'exercice lors de leur affectation par l'assemblée ou en vertu de dispositions réglementaires.
- ❖ Les opérations remboursables financées par la réserve pour fonds social doivent être inscrites à l'actif de la société et le montant utilisé de cette réserve doit être porté au niveau des notes aux états financiers.

Les rémunérations rattachées à ces opérations doivent venir en augmentation de la réserve pour fond social.

- ❖ Les opérations non remboursables financées par la réserve pour fonds social doivent venir en déduction de la réserve et la nature de chaque catégorie d'opération doit être portée au niveau des notes aux états financiers.

**3.8 Revenus :**

Les émissions de titres de transport effectuées par la société sont initialement enregistrées dans des comptes d'attente passifs sous la rubrique « Recettes à ventiler ».

Ces émissions ne sont prises en compte pour la détermination du résultat net de l'exercice que lors de la réalisation de l'opération de transport des passagers et des marchandises ou, sinon, après une certaine durée (24 mois) de non utilisation du titre de transport par son acquéreur.

**3.9 Changement de méthode de comptabilisation et de présentation :**

**DISPOSITIONS DES NORMES COMPTABLES (NATIONALES ET INTERNATIONALES) APPLICABLES AUX COÛTS DES INSPECTIONS ET REVISIONS MAJEURS (Méthode des composants) :**

**3.9.1 Ancienne méthode :**

Jusqu'en 2006, Tunisair adoptait l'approche des provisions pour grosses dépenses dans un souci d'atténuer leurs effets au moment de leur survenance. Bien que prudente, cette approche présente l'inconvénient de ne pas respecter la définition comptable d'un passif et le principe de rattachement des charges aux produits outre le fait qu'elle n'est pas en phase avec les normes comptables tunisiennes et internationales. De plus cette procédure a fait l'objet de réserve de la part du haut comité de contrôle ainsi que du commissaire aux comptes qui ont recommandé son changement.

**3.9.2 Nouvelle méthode (Méthode des composants) :**

La norme NCT 5.11 en Tunisie et la norme IAS 16.12 imposent la comptabilisation séparée des composantes d'une même immobilisation lorsque ces composantes doivent être régulièrement remplacées ou révisées, ce qui est le cas des avions.

L'utilisation obligatoire de l'approche par composants impose, dès l'acquisition de l'immobilisation, la comptabilisation séparée des composants dont la durée de vie est plus courte que celle de l'immobilisation prise dans son ensemble et leur amortissement sur

cette durée de vie plus courte. En outre, en cas de remplacement d'un composant, le coût de remplacement est obligatoirement capitalisé et la valeur nette comptable du composant remplacé est comptabilisée en charges.

Selon la norme NCT 5.25 en Tunisie et la norme IAS 16.27 et l'interprétation SIC 23.8 à 23.10, le coût d'entrée d'un bien faisant l'objet de visites et révisions significatives, effectuées à intervalles réguliers est planifié dès l'acquisition pour faire apparaître distinctement les coûts d'entretien attendus.

Les interprétation SIC 23.3 et 10 précisent en effet qu'un actif acquis ou produit et qui est déjà prêt à être utilisé, peut comprendre un composant inhérent à la nature de l'immobilisation et correspondant à des révisions majeures devant être effectuées à intervalles réguliers et visant à permettre

l'utilisation continue de l'immobilisation pendant sa durée d'utilisation prévue. Lorsque ce composant n'a pas été facturé séparément ou n'a pas été spécifiquement identifié, son coût peut être estimé sur la base du coût de la révision majeure si celle-ci était réalisée à la date d'acquisition de l'immobilisation ou à celle de l'achèvement de sa production.

Comme les coûts de remplacement de certains composants, ces coûts sont amortis sur la durée séparant deux révisions et lorsque les dépenses surviennent, elles sont inscrites à l'actif et amorties sur la même durée.

La méthode de la composante révision consiste à amortir chaque élément constituant l'avion (cellule, moteurs, cabine, etc....) selon sa durée d'utilité économique et est fondée sur une différenciation dans le coût de l'avion de ce qui doit être amorti sur la durée de vie de l'avion et de ce qui nécessite une révision à des intervalles périodiques.

Ainsi, le coût estimé de la révision, compris dans le prix d'achat, est isolé du coût de la coque et des moteurs et est amorti jusqu'à la date de la première révision. Le coût de la première révision est ensuite porté à l'actif et amorti jusqu'à la prochaine révision.

Cette méthode présente les avantages suivants :

- Amélioration de l'image fidèle des états financiers ;
- Amortissement sur la bonne durée du potentiel de l'appareil dès son acquisition ;
- Rattachement satisfaisant des charges aux produits.
- Par cette approche, Tunisair respectera la réalité économique de consommation de son outil de production, le rattachement des charges aux produits et résoudra le problème de la valeur résiduelle qui est initialement supposée nulle.

L'adoption de cette méthode exige un retraitement rétrospectif des comptes de la société conformément aux dispositions de la NCT N°11.

#### **Conclusion:**

La méthode des provisions pour grosses réparations utilisée jusqu'à présent par Tunisair est inappropriée et est remplacée par celle exposée ci-dessus.

Les corrections nécessaires ont été opérées conformément aux dispositions de la norme NCT 11 en Tunisie et de la norme IAS 8 en IFRS.

#### **4. NOTES AU BILAN**

##### **BILAN ACTIFS**

##### **4.1 Immobilisations incorporelles :**

Les immobilisations incorporelles se détaillent comme suit :

	2007	2006
Logiciels	3 634	2 798
Fonds commercial	101	101
Droit au bail	32	32
<b>Total brut</b>	<b>3 767</b>	<b>2 931</b>
Amortissements	<2 824>	<2 444>
<b>Total net</b>	<b>943</b>	<b>487</b>

##### **4.2 Immobilisations corporelles :**

Les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

	2007	2006 retraités	2006
Terrains	2 844	2 844	2 844
Constructions	20 133	20 118	20 118
Constructions sur sol OACA	25 219	25 219	25 219
Constructions en cours	74	446	446
Matériels de transport aérien et réacteurs	1 296 011	1 289 264	1 187 848
Matériels de transport aérien en cours	0	10 051	10 051
Equip. de rechange avionique	20 681	9 493	9 493
Matériels d'exploitation	3 571	3 045	3 045
Equipements de bureaux	29 383	28 167	28 167
Matériels de transport roulant	6 728	6 816	6 816
Matériels et outillages	3 436	3 387	3 387
Autres immobilisations corporelles	11 089	11 069	11 069
Autres immobilisations en cours	477	570	570
<b>Total brut</b>	<b>1 419 646</b>	<b>(1) 1 410 489</b>	<b>1 309 073</b>
Amortissements	<1 016 001>	<1 037 330>	<974 946>
<b>Total net</b>	<b>403 645</b>	<b>373 159</b>	<b>334 127</b>

**Immobilisations Incorporelles au 31/12/2007 (en dinar)**

Désignation	valeur Brute Début Exercice	Acquisition de L'Exercice	Sortie de L'Exercice	Valeur Brute Fin Exercice	Amort. Antérieurs	DOT L'Exercice	Redressement	Amort. Cumulés	VCN
Logiciels	2 796 796	882 719	-45 991	3 633 524	2 443 797	396 482	-15 838	2 824 441	809 083
Fonds Commercial	101 265	-	-	101 265	-	-	-	-	101 265
Droit Au Bail	32 359	-	-	32 359	-	-	-	-	32 359
<b>Total</b>	<b>2 930 420</b>	<b>882 719</b>	<b>-45 991</b>	<b>3 767 148</b>	<b>2 443 797</b>	<b>396 482</b>	<b>-15 838</b>	<b>2 824 441</b>	<b>942 707</b>

Tableau des valeurs Brut des Immobilisations (en dinars)

Libellé	Solde début ex.	Solde début retraité	Acq. exercice	Redress	sortie	solde fin ex
Terrains	2 844 331	2 844 331	0			2 844 331
Constructions	45 783 177	45 783 177	92 684		-449 880	45 425 981
Equipement de Rechange Avionique	9 493 287	9 493 287	11 187 722			20 681 009
Avions et réacteurs en exploitation			0			
Partie durable avion et réacteur	1 045 047 527	1 045 047 527	44 130 344	10 050 862		1 099 228 733
RG	100 133 067	177 565 229	28 137 827	-52 930 252		152 772 804
GV	42 666 872	66 651 113	10 730 828	-33 372 091		44 009 850
Avance sur commande des avions	10 050 862	10 050 862	0	-10 050 862		0
Matériel d'Exploitation	3 044 992	3 044 992	525 734			3 570 726
Matériel de Transport Roulant	6 815 424	6 815 424	48 248		-135 936	6 727 736
Matériel & Outillage	3 386 603	3 386 603	48 924			3 435 527
Equipements de Bureau	28 167 494	28 167 494	1 215 357			29 382 851
Autres Immobilisations Corporelles	11 639 311	11 639 311	243 196	-316 446		11 566 061
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>1 309 072 947</b>	<b>1 410 489 350</b>	<b>96 360 864</b>	<b>-86 618 789</b>	<b>-585 816</b>	<b>1 419 645 609</b>
Immobilisations incorporelles	2 930 420	2 930 420	882 719	-	-45 991	3 767 148
<b>Total</b>	<b>1 312 003 367</b>	<b>1 413 419 770</b>	<b>97 243 583</b>	<b>-86 618 789</b>	<b>-631 807</b>	<b>1 423 412 757</b>

Tableau des amortissements (en dinar)

Libelle	solde début exercice	solde début retraité	DOT 2007	Red.	sortie	Amort fin ex
Constructions	25 590 706	25 590 706	3 187 361	14		28 778 081
Equip. de Rechange Avionique	4 479 333	4 479 333	1 522 367	0		6 001 700
Avions et réacteurs						
Partie durable avion et réacteur	794 757 786	794 757 786	24 387 581			819 145 367
RG	74 017 642	118 324 946	22 497 211	-52 930 252		87 891 905
GV	34 142 526	52 219 584	6 373 850	-33 372 091		25 221 343
Matériel d'Exploitation	2 869 935	2 869 935	78 540			2 948 475
Matériel de Transport Roulant	5 226 726	5 226 726	464 331	99	-135 936	5 555 220
Matériel & Outillage	2 736 996	2 736 996	251 833			2 988 829
Équipement de Bureau	22 732 546	22 732 546	4 250 646	9		26 983 201
Autres Immo. Corporelles	8 391 457	8 391 457	2 094 930			10 486 387
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>974 945 653</b>	<b>1 037 330 015</b>	<b>65 108 650</b>	<b>-86 302 221</b>	<b>-135 936</b>	<b>1 016 000 508</b>
<b>Immobilisations Incorporelles</b>	<b>2 443 797</b>	<b>2 443 797</b>	<b>396 482</b>	<b>-15 838</b>		<b>2 824 441</b>
<b>Total général</b>	<b>977 389 450</b>	<b>1 039 773 812</b>	<b>65 505 132</b>	<b>-86 318 059</b>	<b>-135 936</b>	<b>1 018 824 949</b>

**4.3 Immobilisations financières :**

Cette rubrique s'analyse comme suit :

	2007		2006
Obligations et bons à long terme	5 596	(1)	8 806
Prêts	111 745	(2)	37 288
Titres de participation	154 966	(3)	148 662
Autres immobilisations	1 938		1 786
<b>Total brut</b>	<b>274 245</b>		<b>196 542</b>
Prov. pour dépr. des titres de participation et des prêts	<5 376>	(4)	<3 586>
<b>Total net</b>	<b>268 869</b>		<b>192 956</b>

(1) Ce poste comprend les échéances des Obligations et des Placements en Bons de trésor à long terme :

	2007		2006
Emprunts obligataires	4 600	(i)	7 810
Bons de trésor à long terme	996		996
<b>Total</b>	<b>5 596</b>		<b>8 806</b>

(i) Ce montant est détaillé comme suit :

Emprunts Obligataires	Sousc.	Durée	2007	2006
IMMOB DE L'AV	07/12/05	7 ans	1 600	2 000
OFFICE DES CEREALES	27/07/01	10 ans	1 800	2 400
EMP. OBLIG ATL 2002/2	15/02/03	5 ans	-	840
EMP. OBLIG ATL 2002/2	15/04/03	5 ans	-	170
EMP. OBLIG TL 2002/2	30/04/03	5 ans	-	600
EMP. OBLIG CIL 2002/3	31/03/03	7 ans	1 200	1 800
<b>Total</b>			<b>4 600</b>	<b>7 810</b>

(2) Ce montant se compose comme suit :

Prêts à long terme	Sousc.	Durée	2007	2006
PRETS AU PS	-	-	19	16
PRETS AU PN	-	-	111	141
STB 07	12/10/07	2ans	25 000	-
ATB 07	12/10/07	3ans	50 000	-
BS	22/12/04	3 ans	-	20 000
BNA	23/04/07	10 ans	24 925	-
AUTRES PRETS	-	-	49	45
ABC	21/12/01	7 ans	-	4 663
PRET ALDIANA	30/06/05	4 ans	383	766
FONDS SOCIAL	31/12/05		11 070	11 470
ETAT MAURITANIEN			188	188
<b>Total</b>			<b>111 745</b>	<b>37 288</b>

(i) Dans le cadre de l'acquisition d'un avion A319 Tunisair a contracté un emprunt auprès de la BNA et de l'UTB ; En garantie du remboursement de la part financée par la BNA, Tunisair a placé 24 925 MDT auprès de celle-ci.

(ii) Le remboursement de ce prêt est en fonction de la part des dividendes futurs revenant à L'Etat Mauritanien dans sa participation à Mauritania- Airways.

(iii) Deux nouveaux dépôts bancaires en 2007.

3) Le poste titres de participations (valeurs Tunisiennes) est détaillé dans le tableau suivant :

(en dinar) Société	Nombre d'actions	Val. nominale de l'action	Valeurs d'acquisitions	valeurs historiques	capital social	Provisions		Variation
						31/12/2007	31/12/2006	
TUNISAVIA	7 500 131 250G <b>138 750</b>	10	CMP = 0.541	75 000	(i) 9 250 000	0	0	0
TUNISAIR HANDLING	240 958	100	100	24 095 840	24 095 800	0	0	0
TUNISAIR TECHNICS	822 810	100	100	<b>82 281 000</b>	82 281 000	0	0	0
SEVENAIR	322 673	55	CMP = 63	20 347 015 -6 895 670 13 450 345	(ii) 20 000 035	2 603 759	2 063 728	540 031
Union Internationale de Banques cours = 13.980	829 008 535 115 <b>1 364 123</b>	10	11 10	9 119 088 5 380 502 <b>14 499 590</b>	106 000 000	0	0	0
Tunisie Catering	54 000	100	100	5 400 000	12 000 000	0	294 052	-294 052
ATCT	27 200	100	100	2 720 000	8 000 000	312 899	555 657	-242 759
AMADEUS	3 500	120	100	350 000	600 000	0	0	0
Tunis Convention Bureau	50	100	100	5 000	150 000	5 000	5 000	0
Tunisie Tradenet	1 000	100	100	100 000	2 000 000	100 000	100 000	0
STUSID	1 250	100	100	125 000	100 000 000	0	0	0
STT de Tabarka	400	25	25	10 000	-	10 000	10 000	0
Société Protunisia	400	10	10	4 000	-	4 000	4 000	0

(en dinar) Société	Nombre d'actions	Val. nominale de l'action	Valeurs d'acquisitions	valeurs historiques	capital social	Provisions		Variation
						31/12/2007	31/12/2006	
Compagnie Tunisienne de Navigation	8725	10	CMP= 6.126	53 450	42 500 000	0	0	0
Tourafic en liquidation	5	100	100	500	320 000	500	500	0
CERA	100	10	10	1 000	16 000	0	0	0
Foire Internationale de Tunis	450	32	50	22 500	6 400 000	6 249	6 249	0
Société d'Etude et de Promotion Touristique de Hammamet	4000 400 G 4400	10	10	40 000	7 920 000	4 633	5 259	-626
SNR	2900	5	5	14 500	19 291 180	0	0	0
Société El Fouladh	3000 15000 G 18000	5	5	15 000	53 339 520	15 000	15000	0
SOTUTOUR	472	100	100	47 200	779 300	47 200	47200	0
Société Gammarth en liquidation	200	10	10	2 000	745 000	0	0	0
SAGEP	60	10	10	600	840 000	600	600	0
SODIS	1000 7571 G 8571	10	CMP = 1.167	10 000	8 169 600	0	0	0
<b>TOTAL 1</b>				<b>143 322 525</b>		<b>3 109 840</b>	<b>3 107 245</b>	<b>2 594</b>



3) Le poste titres de participations (valeurs étrangères) est détaillé dans le tableau suivant :

		2007		2006	
Prov. Pour Depr. Des titres de participation		<4 709>		<3 107>	
Prov. Pour Depr. Des Prêts		<667>		<479>	
<b>Total</b>		<b>&lt;5 376&gt;</b>		<b>&lt;3 586&gt;</b>	

  

(en dinar) Société	Nombre d'actions	Val. nominale de l'action (EUR/USD)	Valeurs d'acquisition s (EUR/USD)	valeurs historiques (TND)	capital social (EUR/USD)	Provisions		Variation
						31/12/2007	31/12/2006	
SCI-ESSAFA	999	4 321 EUR	15 EUR	7 264 285	4 321 000	0	0	0
Muritania Airways Vers restant à effectuer	275397	18.46 USD	18.46 USD	6 565 464 -4 895 528 <b>1 669 936</b>	9 971 805	1 598 826	0	1 598 826
SITA-BELGE	12	5 EUR	5 EUR	70	37 000		0	0
Union Tunisienne de banque	136875 8500G 145375	15,24 EUR	15,24 EUR	2 708 884	30 480 000	0	0	0
<b>TOTAL 2</b>				<b>11 643 175</b>		<b>1 598 826</b>	<b>0</b>	<b>1 598 826</b>
<b>TOTAL 1+2</b>				<b>154 965 700</b>		<b>4 708 666</b>	<b>3 107 245</b>	<b>1 601 420</b>

La rubrique Titres de participation a enregistré une augmentation de 6,3MDT au 31 décembre 2007 par rapport à 2006. Cette augmentation est due principalement à la :

- ✓ Cession des titres MAS en août 2007 au prix de 125 dinars par action.
- ✓ Libération de la part de Tunisair dans l'augmentation du capital de la SCI Essafa.
- ✓ Libération des trois quarts restants de la partie en numéraire du capital de Tunisair Technics
  - ❖ (i) Augmentation du capital de TUNISAVIA passant de 8 400 000 à 9 250 000 dinars et ce, par incorporation des réserves.
  - (ii) Augmentation du capital de SEVENAIR de 13 015 365 à 20 000 035 DT.

(4) Les provisions pour dépréciation des titres de participation et des prêts ce détaillent comme suit :

#### 4.4 Autres actifs non courants :

Cette rubrique s'analyse comme suit :

(1) Les écarts de conversion se présentent comme suit :

Cette rubrique s'analyse comme suit :

	2007	2006
Ecarts de conversion	30 162	(1) 32 131
Frais de formation	929	421
Primes de retraite	823	-
<b>Total</b>	<b>31 914</b>	<b>32 552</b>

(1) Les écarts de conversion se présentent comme suit :

	2007	2006
Ecarts de conversion Actif	42 251	43 593
Résorptions	<12 089>	<11 462>
<b>Total</b>	<b>30 162</b>	<b>32 131</b>

Le solde de ce poste comprend les pertes de changes latentes résultant de l'actualisation des échéances à long terme sur les emprunts pour financement des avions libellés en EURO ou en Dollar.

#### 4.5 Stock :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	2007	2006
Stocks consommables techniques	83	370
Stocks consommables catering	2 330	1 623
Stocks habillement	549	816
Autres stocks consommables	251	409
<b>Total brut</b>	<b>3 213</b>	<b>3 218</b>
Provisions	<183>	<446>
<b>Total net</b>	<b>3 030</b>	<b>2 772</b>

#### 4.6 Clients et comptes rattachés :

Ce poste s'analyse comme suit :

	2007		2006(retraité)	2006
Clients ordinaires	289 204	(1)	211 785	170 675
Clients douteux	101 758	(2)	35 102	35 102
<b>Total brut</b>	<b>390 962</b>		<b>246 887</b>	<b>205 777</b>
Provisions	<101 758>		< 35 102>	<35 102>
<b>Total net</b>	<b>289 204</b>		<b>211 785</b>	<b>170 675</b>

(1) Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	2007		2006(retraité)	2006
Clients compagnies aériennes	8 849		12 196	12 196
Clients administrations	8 707		4 136	4 136
Clients AGV et représentations étrangères	1 489		2 504	2 504
Clients, divers à l'étranger	7 174		4 297	4 297
Clients divers locaux	260 301	(i)	144 099	144 099
Clients, factures de redressement	2 506		3 730	3 730
Autres	329		41 311	201
Clients avances et acomptes	<151>		<488>	<488>
<b>Total</b>	<b>289 204</b>		<b>211 785</b>	<b>170 675</b>

(i) L'augmentation enregistrée sur cette rubrique est due essentiellement à la facturation des prestations de services rendues par TUNISAIR à ses filiales, Tunisair Handling et Tunisair Technics qui s'élèvent au 31/12/2007 respectivement pour 82,7 MD et 166MD contre 52,7MD et 83,5MD au 31/12/2006.

(2) Ce solde se détaille comme suit :

	2007	2006
Compagnies aériennes	11 649	12 737
Administrations tunisiennes	7 153	10 935
Agences de voyages et Tours Opérateurs.	6 818	6 579
Clients divers à l'étranger	4 592	1 705
Clients locaux	1 923	1 917
Clients refoulés	1 568	689
Clients fret	563	389
Administrations étrangères en Tunisie	171	151
Clients divers en cours d'apurement	67 321	-
<b>Total</b>	<b>101 158</b>	<b>35 102</b>

**4.7 Autres actifs courants :**

Ce compte s'analyse comme suit :

	2007		2006 retraité	2006
Personnel et comptes rattachés	6 800		3 082	3 082
Etat et collectivités publiques	68 536	(1)	68 581	68 581
Débiteurs divers	43 497	(2)	41 446	41 446
Divers autres actifs courants	55 726		48 809	45 748
<b>Total brut</b>	<b>174 559</b>		<b>161 918</b>	<b>158 857</b>
Provisions	<32 377>		<32 377>	<32 377>
<b>Total net</b>	<b>142 183</b>		<b>129 541</b>	<b>126 480</b>

(1) Cette rubrique se détaille comme suit :

	2007		2006
ETAT crédit de TVA	41 359		38 990
ETAT crédit d'impôt	22 863		24 524
TVA à l'étranger à récupérer	445		683
ETAT Impôt avance à l'importation	-		566
ETAT Retenue à la source	-		3 818
Ristourne TFP	3 869		-
<b>Total brut</b>	<b>68 536</b>		<b>68 581</b>
Provisions TVA	<30 636>		<30 636>
<b>Total</b>	<b>37 900</b>		<b>37 945</b>

(2) Ce poste se détaille comme suit :

	2007		2006
Débiteurs divers ordinaires	41 756	(1)	39 705
Débiteurs divers douteux	1 741	(2)	1 741
<b>Total brut</b>	<b>43 497</b>		<b>41 446</b>
Provisions	<1 741>		<1 741>
<b>Total</b>	<b>41 756</b>		<b>39 705</b>

(1) L'augmentation enregistrée sur cette rubrique s'explique essentiellement par les dividendes à recevoir de Tunisair Handling et Amadeus relatifs à l'exercice 2007 respectivement pour (+1MD) et (+2,5MD)

(2) Le poste débiteurs divers douteux se détaille comme suit :

	2007		2006
ONTT	200		200
Déficit de caisse –Fret	11		11
Affaires Ernest & Erman Istamboul	4		4
Déficit de caisse Djerba	32		32
Déficit de Caisse Lyon	1		1
Déficit Fond de roulement Direction Catering	7		7
Déficit Fond de roulement DOA	1		1
Ministère du transport	119		119
Chèques impayés	1 353		1 353
Divers	13		13
<b>Total</b>	<b>1 741</b>		<b>1 741</b>

**4.8 Placements et autres actifs financiers :**

Ce poste s'analyse comme suit :

	2007		2006
Eché. à court terme sur emprunts obligataires	3 210	(1)	52 810
Echéances à court terme sur prêts	27 369	(2)	4 706
Echéances impayées	1 173		1 173
Intérêt courus à recevoir	11 507		6 120
<b>Total brut</b>	<b>43 259</b>		<b>64 809</b>
Provision pour dépréciation des prêts	<1 173>		<1 178>
<b>Total net</b>	<b>42 086</b>		<b>63 631</b>

(1) Les échéances à court terme sur emprunts obligataires se détaillent comme suit :

Emprunts obligataires	Souscrip.	Durée	2007	2006
STB 2004	12/10/04	3 ans	400	50 000
ATL 2002/2	29/12/00	5 ans	170	170
Office des céréales	27/07/01	10 ans	600	600
ATL2002/2	15/04/03	5 ans	840	840
TL 2002/2	15/02/03	5 ans	600	600
CIL 2002/3	31/03/05	7 ans	600	600
<b>Total</b>			<b>3 210</b>	<b>52 810</b>

(2) Les échéances à court terme des prêts se détaillent comme suit :

Echéances CT sur prêts	Souscrip.	Durée	2007	2006
ALDIANA	30/06/05	4 ans	43	43
ABC	21/12/01	7 ans	7 326	4 663
BS	22/12/04	3 ans	20 000	-
<b>Total</b>			<b>27 369</b>	<b>4 706</b>

#### 4.9 Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	2007		2006
Placements à court terme	249 189	(1)	296 542
Effets	1 056	(2)	1 078
Banques	43 740		25 627
Caisses	120	(3)	132
<b>Total</b>	<b>294 105</b>		<b>323 379</b>

(1) Le portefeuille « placement à court terme » se présente comme suit :

	2007	2006
Bons de trésor	206 805	227 545
Billets de trésorerie	1 500	1 500
Placements en devise	40 884	67 497
<b>Total</b>	<b>249 189</b>	<b>296 542</b>

(2) Cette rubrique représente principalement le prêt ALDIANA matérialisé par des effets à encaisser.

(3) les soldes en caisse se présentent (en Dinar) comme suit par nature de caisse :

	2007	2006
Caisse auxiliaire siège	6 789	1 201
Caisse auxiliaire exploitation	561	7 020
Caisse auxiliaire technique	2 779	10 437
Caisse association des retraités	9 778	10 102
Caisse dépenses des agences en Tunisie	37 128	32 953
Caisse dépenses des agences à l'étranger	63 111	70 659
<b>Total</b>	<b>120 146</b>	<b>132 373</b>

#### BILAN PASSIFS

#### 4.10 Capitaux propres :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

2007

2006 retraités

2006

Capital social	81 125	(1)	81 125	81 125
Réserve légale	6 413		6 413	6 413
Réserve pour fonds social	1 475	(2)		
Autres réserves et fonds d'investissement	272 769	(3)	333 207	333 207
Autres capitaux propres	293	(4)	349	349
Résultats reportés	-		<93 973 >	<93 973 >
Modifications comptables	71 746	(5)	131 247	<5 280 >
<b>Total net</b>	<b>433 821</b>		<b>458 368</b>	<b>321 841</b>

(1) Le capital social de Tunisair se répartit de la manière suivante :

	2007	2006
ETAT TUNISIEN	52 618	52 618
CNSS	4 592	4 592
CNRPS	3 163	3 163
AIR France	4 527	4 527
PETITS PORTEURS	16 225	16 225
<b>TOTAL</b>	<b>81 125</b>	<b>81 125</b>

(2) Les opérations financées en 2007 par la réserve pour fonds social se détaillent comme suit :

(En dinar)

Opérations remboursables	Prêts	Remboursements	Total
Prêt construction PS	27 000	<650 >	26 350
Prêt construction PN	10 000	<556 >	9 444
Prêt achat logement PS	382 000	<64 591 >	317 409
Prêt achat logement PN	200 000	<5 013 >	194 987
Prêt achat terrain PS	49 800	<633 >	49 167
Prêt achat terrain PN	18 000	<550 >	17 450
Prêt consolidation PS	242 500	<12 163 >	230 337
Prêt consolidation PN	12 000	<553 >	11 447
<b>Total</b>	<b>941 300</b>	<b>&lt;84 709 &gt;</b>	<b>856 591</b>

(En dinar)

Opérations non remboursables	Dépenses	Remboursements	Total
Prime fin de carrière	666 224	0	666 224
Fonds de solidarité	625 827	0	625 827
Loisirs	817 288	<307 358 >	509 930
Résorption avances au FS	400 000	0	400 000
Cotisation fonds social	235 653	0	235 653
Allocation scolaire	288 156	0	288 156
Allocation réussite	107 780	0	107 780
Dons aide et fêtes religieuses	58 400	0	58 400
Dons retraité	57 680	0	57 680
Journée de savoir	49 056	0	49 056
Dons pèlerinage	9 500	0	9 500
Dons frais funéraires	9 000	0	9 000
<b>Total</b>	<b>3 324 564</b>	<b>&lt;307 358 &gt;</b>	<b>3 017 206</b>

(3) Les autres réserves et fonds d'investissement sont ainsi détaillés :

- Fonds de réserves extraordinaires : 195,4 MD.

- Réserve spéciale de réévaluation : 50,9 MD.

- Réserve spéciale d'investissement : 16.1 MD

- Fonds d'investissement : 10,4 MD.

(4) Les autres capitaux propres concernent la subvention d'investissement nette des amortissements relative à la participation de la Direction Générale de l'Aviation Civile à l'installation des portes Cockpit blindées sur la flotte de Tunisair.

(5) Les postes modifications comptables se détaillent comme suit :

	2007	2006 retraités	2006
Modifications comptables antérieures à 2003	<5 280 >	<5 280 >	<5 280 >
Affectation mod. comptable antér. ex/ce 2003 selon AGO (AGO du 20/07/2007)	5 280		
Modifications comptables exercice 2007	71 746	136 527	
<b>Total</b>	<b>71 746</b>	<b>131 247</b>	<b>&lt;5 280&gt;</b>

(1) Ce poste représente principalement les modifications comptables dues aux changements des méthodes comptables suite à l'adoption de la méthode des composants. Ces changements ont concernés : les modifications relatives aux amortissements, les reprises de provision GV et RG, la dotation au compte spécial d'investissement, ainsi que l'effet d'impôt sur modifications comptables.

#### 4.11 Emprunts :

Le solde de ce compte s'analyse comme suit :

	2007	2006
Emprunt financement BOEING	93 004	125 476
Emprunt financement AIRBUS	199 447	185 949
<b>Total</b>	<b>292 451</b>	<b>311 425</b>

#### 4.12 Provisions pour risques et charges :

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	2007	2006 retraités	2006
Provisions pour RG des réacteurs	-	-	92 523
Provisions pour GV des cellules avions	-	-	16 846
Autres provisions	18 098	5 457	5 457
<b>Total</b>	<b>18 098</b>	<b>5 457</b>	<b>114 826</b>

(1) Ce poste se détaille comme suit :

	2007	2006
Provisions pour risque fournisseurs débiteurs	11 760	-
Provisions pour redevances OACA	4 364	4 364
Provisions pour affaires prud'homales	273	61
Provisions pour litiges commerciaux	836	167
Prov. pour déprécia. fonds intransférables	656	656
Provisions pour pénalité de retard CNSS	209	209
<b>Total</b>	<b>18 098</b>	<b>5 457</b>

#### 4.13 Autres passifs non courants :

Cette rubrique s'analyse comme suit :

	2007	2006
Ecart de conversion	12 480	7 557
Résorptions	<3 597>	<2 029>
<b>Total</b>	<b>8 883</b>	<b>5 528</b>

Ce poste de passif a enregistré une augmentation suite à la diminution du taux de change USD qui est passé de 1,2971 à 1,2207 en 2007 (soit une variation de -6%).

**4.14 Fournisseurs et comptes rattachés :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	2007	2006
Fournisseurs locaux d'exploitation	331 810	202 813
Fournisseurs étrangers d'exploitation	33 125	27 909
Fournisseurs locaux d'immobilisation	273	361
Fournisseurs étrangers d'immobilisation	4 952	8 049
Fournisseurs, factures non parvenues	10 323	22 999
Fournisseurs, retenues de garantie	262	299
Fournisseurs, intérêts courus	<64>	<78>
Fournisseurs, avances et acomptes	<15 629>	<9 958>
Fournisseurs, reports 94 créiteurs non mouvementés	2 132	2 135
<b>Total</b>	<b>367 184</b>	<b>254 529</b>

La variation enregistrée sur cette rubrique (+112,6MD) est due essentiellement à l'augmentation du solde du compte fournisseurs locaux d'exploitation Tunisair Handling pour (+23,8 MD) et Tunisair Technics pour (+88,8) , les comptes de Tunisair Handling et Tunisair Technics présentent principalement les recettes d'assistances commerciales facturées et encaissées par Tunisair au titre de l'activité du Handling et les recettes assistances techniques facturées et encaissées au titre de l'activité technique pour 5,8MD ainsi que la redevance de maintenance de 2007 pour 85MD.

**4.15 Autres passifs courants :**

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	2007		2006(retraité)	2006
Créditeurs divers	50 204		45 386	45 386
Titres de transport non encore honorés	64 643	(1)	59 626	59 626
Personnel et comptes rattachés	15 851		14 790	14 790
Etat et collectivités publiques	5 739		3 860	3 860
Actionnaires, dividendes à payer	453		220	220
Divers autres passifs courants	110 582	(2)	50 013	8 903
<b>Total</b>	<b>247 472</b>		<b>173 895</b>	<b>132 785</b>

(1) Le poste recettes billets et LTA non encore honorés enregistre les billets et les LTA vendus jusqu'en 2005 mais non encore utilisés au 31 Décembre 2007.

(2) Les divers autres passifs courants englobent principalement les instances diverses à traiter et les produits constatés d'avance.

**4.16 Autres passifs financiers :**

Cette rubrique se détaille comme suit :

	2007	2006
Echéances à moins d'un an sur emprunts	71 723	73 976
Intérêts courus et non échus sur emprunts	3 839	3 986
<b>Total</b>	<b>75 562</b>	<b>77 962</b>

Les règlements du principal de la dette (en Dollars US) effectués entre 2006-2007 se détaillent comme suit :

(en milliers D'USD)

	2007	2006
B737-600	19 133	17 801
B737-500	1 062	4 079
A300-600	6 728	9 978
<b>Total</b>	<b>26 923</b>	<b>31 858</b>

Les règlements effectués concernant les dettes libellées en USD ont enregistré une diminution qui s'explique par :

- la fin de remboursement des crédits relatifs au financement des acquisitions des avions suivants : 1er ; 2ème A300-600 ; 4ème B737-500 (en 2007) et du 3ème B737-500 (en octobre 2006).

- l'augmentation concernant le remboursement des B737-600 (remboursement croissant).

Les règlements du principal de la dette (en Dollars US) effectués par type de financement se présentent de la manière suivante :

(en USD)	2007	2006
Leasing	19 133	17 801
Emprunt bancaire	7 790	14 057
<b>Total</b>	<b>26 923</b>	<b>31 858</b>

Les règlements concernant les avions financés par le leasing (2007) représentent 71% du total payé.

Les règlements du principal de la dette en EURO effectués entre 2007-2006 sont présentés par le tableau suivant :

(en EURO)	2007	2006
A320	13 811	13 327
A319	9 039	8 811
<b>Total</b>	<b>22 850</b>	<b>22 138</b>

Le tableau suivant montre les règlements du principal de la dette en EURO effectués par type de financement :

(en EURO)	2007	2006
Leasing	15 488	14 776
Emprunt bancaire	7 362	7 362
<b>Total</b>	<b>22 850</b>	<b>22 138</b>

Les règlements concernant les avions financés par le leasing (2007) représentent 68% du total payé.

## 5. NOTES A L'ETAT DE RESULTAT

### 5.1 Revenus :

Le chiffre d'affaires se détaille comme suit :

	2007		2006
Revenus de l'activité de transport	906 715	(1)	896 063
Revenus de l'acti. d'assistance aux compagnies aérie.	2 809	(2)	2 200
<b>Total</b>	<b>909 524</b>		<b>898 263</b>

(1) Cette rubrique se détaille comme suit :

	2007		2006
Transport des passagers et de bagage	884 998	(i)	875 071
Transport du fret et de la poste	21 717		20 992
<b>Total</b>	<b>906 715</b>		<b>896 063</b>

(i) Le détail de ce poste se présente comme suit :

	2007		2006
Revenues activité « régulier et supplémentaire »	519 443		502 578
Revenues activité « Charter »	308 168		324 463
Redevances d'embarquement et de sécurité collectée	57 387		48 030
<b>Total</b>	<b>884 998</b>		<b>875 071</b>

Les recettes des vols « réguliers » et « supplémentaires » ont enregistré une augmentation de 3,4 % alors que les recettes de l'activité charter ont baissé de -5%.

L'augmentation des recettes des vols réguliers et supplémentaires s'expliquent par :

- Une évolution du trafic « passagers réguliers » de 3.1%, passant de 1,926 millions de passagers en 2006 à 1,985 en 2007.
- Une régression du trafic « supplémentaire » de -8,7%, soit 80,2 milles passagers en 2007 contre 87.9 milles en 2006.



- Une baisse du trafic « passagers charters » de -13,2%, soit 1,512 millions de passagers en 2007 contre 1,741 million en 2006.
- Soit une baisse de l'ordre de 4,7% du trafic global passant de 3 777 789 passagers en 2006 à 3 600 525 en 2007.
- Une régression du tonnage fret et poste de 11% soit 11 820 en 2007 contre 13 278 tonnes en 2006.

(2) Le montant se détaille comme suit :

	2007	2006
Assistances fret	2 741	2 096
Assistances catering	5	7
Prestations catering	63	97
<b>Total</b>	<b>2 809</b>	<b>2 200</b>

L'augmentation des revenus de l'assistance de 0,61 MD (27,7 % par rapport à 2006) est due à l'augmentation de l'assistance fret de 30,8% par rapport à 2006.

### 5.2 Autres produits d'exploitation :

Cette rubrique s'analyse comme suit:

	2007		2006
Commissions sur ventes des titres de transport	2 056	(1)	2 467
Produits divers d'exploitation	49 150	(2)	48 725
<b>Total</b>	<b>51 206</b>		<b>51 192</b>

La rubrique « autres produits d'exploitation » a accusé une légère hausse de 0,014MD. Cette variation est expliquée d'une part, par la baisse des produits des comptes de réconciliation de (-0,4MD), des produits services rendus aux tiers de (-1,3 MD) et d'autre part, par l'augmentation des produits sur émissions des LTA de 0,6MD, la hausse des produits des redevances pour concession VAB pour 0,7MD, et des divers autres produits de 0,5 MD.

(1) Cette rubrique accuse en 2007 une baisse de 0,411MD due à la diminution du nombre de passagers et des LTA transportés sur les compagnies étrangères.

(2) Ce montant s'analyse comme suit :

	2007	2006
Produits des comptes de réconciliation	13 724	14 097
Produits de réservation	9 563	9 111
Produits sur émissions des LTA	10 057	9 435
Produits des redevances pour concession VAB	9 999	9 308
Produits services rendus aux tiers	1 819	3 146
Divers autres produits	4 086	3 628
Autre RRR accordés hors factures	<98>	-
<b>Total</b>	<b>49 150</b>	<b>48 725</b>

### 5.3 Achats d'approvisionnements consommés :

	2007		2006
Carburant des avions	217 316	(1)	224 837
Produits sur opération de Hedging	<231>	(2)	<314>
Charges sur opération de Hedging	249		-
Approvisionnement catering	20 822	(3)	22 629
Approvisionnement techniques	218		132
Autres approvisionnements consommés	5 697		5 386
<b>Total</b>	<b>244 071</b>		<b>252 670</b>

(1) Les achats de carburant d'avion constituent le principal poste de cette rubrique. Cette rubrique a enregistré une baisse de 7,5MD (3.3%), provenant de la baisse de la consommation qui est passée de 217 milles tonnes en 2006 à 210 milles tonnes en 2007, soit une baisse de (-3.4%) alors que le prix du kérosène a augmenté en moyenne de (-1%).

(2) Au cours de l'année 2007 la couverture contre les risques de fluctuation des prix de carburant a concerné 50% de la consommation budgétisée du premier trimestre 2007, soit 21 000 Tonnes. Le résultat du trimestre a été équilibré affichant une compensation négative

de 14 061 USD. (Le bilan global des opérations engagées sur la période novembre 2006-mars 2007 s'est soldé par une compensation positive de 228 224 USD).

Les techniques utilisées lors des opérations de couvertures contre les risques de fluctuation des prix du carburant sont le SWAP et le Capped SWAP.

La quantité mensuelle couverte est de 7 000 Tonne, répartie sur deux contrats:

- Le SWAP pour 3 000 Tonnes par mois.
- Le Capped SWAP pour 4 000 Tonnes par mois

Le prix moyen de couverture s'est établi à 592.93\$/Tonne en référence au JET CIF NWE comme sous-jacent.

(3) Les approvisionnements catering englobent principalement les achats de prestations auprès de Tunisie Catering qui s'élèvent respectivement en 2007 et 2006 à 15MD et 17MD.

#### 5.4 Charges de personnel :

Les charges de personnel se détaillent comme suit :

	2007	2006
Personnel au sol	61 738	59 403
Personnel navigant technique	36 443	35 580
Personnel navigant commercial	20 862	19 565
<b>Total</b>	<b>119 043</b>	<b>114 548</b>

#### 5.5 Dotations aux amortissements et aux provisions :

Cette rubrique se détaille comme suit :

	2007	2006 retraités	2006
Dotations aux amortissements	65 727	(1) 105 621	90 262
Dotations aux provisions	25 618	(2) 5 399	37 441
Reprises sur provisions	<2 451>	(2) <3 248>	<24 634>
<b>Total net</b>	<b>88 894</b>	<b>107 772</b>	<b>103 069</b>

(1) Les dotations aux amortissements se détaillent comme suit :

	2007	2006 retraités	2006
Dotations aux amort. des immo. corporelles	65 109	102 689	85 989
Dotations aux amort. immobilisations incorporelles	396	289	289
Dot. aux résorptions des charges à répartir	1 061	3 466	3 466
Dotations aux amort. liés à des modifications comptables	-	-	1 341
Transfert de charges amort. Constructions Technics	<823>	<823>	<823>
Dot. aux Am et aux Prov. LI.MO.CA	<16>		
<b>Total</b>	<b>65 727</b>	<b>105 621</b>	<b>90 262</b>

Les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles sont passées de 102,7 MD en 2006 à 65,1 MD en 2007. Cette diminution s'explique par l'adoption en 2007 de la méthode des composants et l'application des nouveaux taux d'amortissement prévus par le décret N2008-492 du 25/02/2008.

(2) Les dotations aux provisions se détaillent comme suit :

	2007	2006 retraités	2006
Dotations aux provisions pour révisions générales	-	-	26 523
Dotations aux provisions pour grande visite	-	-	5 485
Dot. aux provisions pour créances douteuses	4 234	5 417	5 417
Autres dot. aux provisions	21 380	(i) <34>	-
Dot. aux provisions pour dépréciation des stocks	4	16	16
<b>s/Total</b>	<b>25 618</b>	<b>5 399</b>	<b>37 441</b>
Reprise de prov. sur dépréciation des créances	<2 185>	<1 875>	<1 875>
Reprise de prov. sur dépréciation des stocks	<266>	<1 373>	<1 373>
Reprise de prov. Sur RG et GV	-	-	<21 386>
<b>s/Total</b>	<b>&lt;2 451&gt;</b>	<b>&lt;3 248&gt;</b>	<b>&lt;24 634&gt;</b>

(i) Les dotations aux provisions pour risque et charges se détaillent comme suit :

	2007	2006 retraités	2006
Provisions pour risque fournisseurs débiteurs	11 759		
Dot. aux et provisions pour dépréciation des autres actifs courants	8 590	-	-
Dot. aux provisions pour risques et charges	1 031	-	-
Dot. aux Prov. LI.MO.CA	-	<34>	-
<b>Total net</b>	<b>21 380</b>	<b>&lt;34&gt;</b>	<b>-</b>

#### 5.6 Redevances aéronautiques :

Cette rubrique se détaille comme suit :

	2007		2006
Redevances de survol	83 451		81 197
Redevances d'atterrissage	31 869		33 611
Redevances d'embarquement	77 746	(1)	52 006
Diverses autres redevances	44 814		56 782
<b>Total</b>	<b>237 880</b>		<b>223 596</b>

Les redevances aéronautiques sont passées de 223,6 MD en 2006 à 238 MD en 2007 soit une augmentation de 14,3 MD due principalement aux augmentations des redevances de survol (+2,3 MD soit +2,8%) et des redevances d'embarquement (+25,7MD soit +49,5%) avec la diminution des diverses autres redevances (-12MD soit -21,1%) et des redevances d'atterrissage (-1,7 MD soit -5,2%).

(1) Les taxes de l'aviation civile française ainsi que les taxes de solidarités sur les billets d'avion en France sont comptabilisés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007 au compte taxes d'embarquement au lieu de taxes de sécurité de la rubrique autres redevances.

#### 5.7 Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation se détaillent comme suit :

	2007		2006 retraités	2006
Assistance fournie aux avions	132 009	(1)	128 697	148 335
Commission sur la vente des titres de transport	20 171		19 457	19 457
Assurance des avions	7 773		9 757	9 757
Affrètement d'avions	20 781		20 772	20 772
Diverses autres charges d'exploitation	54 952	(2)	48 587	48 587
<b>Total</b>	<b>235 686</b>		<b>227 270</b>	<b>246 908</b>

(1) Le poste assistance fournie aux avions a enregistré une augmentation de 3,3MD due essentiellement à l'augmentation de l'assistance technique à l'étranger pour (+2,5MD), de la charge d'assistance technique fournie par TUNISAIR TECHNICS net de transfert de charge d'entretien réacteurs et équipements avionique pour (+0,2MD) ainsi que les autres prestations pour (+0,6MD).

(2) Les diverses autres charges d'exploitation ont accusé une augmentation de 6,4 MD due principalement à la hausse enregistrée sur les rubriques suivantes :

- Des charges de loyer de +2,1MD.
- Des taxes de formation professionnelle de +0,9MD.
- Des charges de personnel emprunté de +0,6MD.
- Des frais d'insertions publicitaires de +0,6MD.
- Des frais de repas de +0,6MD.
- Des frais de missions de +0,05MD.
- Des taxes et droits de douane de +0,5MD.
- Des charges téléphoniques de +0,3MD.
- Des frais de transport de +0,3MD.
- Des autres frais de 0,45MD

**5.8 Charges financières nettes :**

Les charges financières nettes se détaillent comme suit :

	2007	2006
Intérêt des emprunts pour acquisition d'immob.	21 153 (1)	22 976
Charges financières LIMOCA	2 400	106
Dot. aux prov. pour dépréciation d'éléments financiers	2 419	11
Autres charges financières	47	93
<b>Total</b>	<b>26 019</b>	<b>23 186</b>

(1) Les charges financières pour acquisition d'immobilisations ont sensiblement diminué de 1.8 MD en 2007 par rapport à 2006 suite, essentiellement, à la variation favorable des taux de change moyens IATA USD (-4%) et BCT USD (-6%).

Le tableau suivant montre la variation des charges d'intérêts en TND par type de financement :

	2007	2006
Leasing	14 168	16 180
Emprunt bancaire	6 985	6 796
<b>Total</b>	<b>21 153</b>	<b>22 976</b>

Le tableau suivant montre la variation des principaux taux appliqués sur l'endettement de Tunisair :

	2007	2006	VAR%
Taux Libor 6 mois	5.374	4.820	+12
Taux Libor 3 mois	5.343	4.935	+8
Taux Euribor	3.848	2.426	+62

	2007	2006	VAR%
TX BCT USD	1.221	1.297	-6
TX BCT EURO	1.797	1.719	+5
TX IATA USD	1.284	1.334	-4
TX IATA EURO	1.747	1.661	+5

**5.9 Produits des placements :**

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	2007	2006
Intérêts des placements à court terme	13 869	12 693
Revenus des Emprunts Obligataires	3 050	3 938
Intérêts des dépôts bancaires à terme	3 897	1 970
Commissions perçues sur vente devises	-	2
Rémunération des comptes bancaires	3 342	2 549
Revenus des Prêts à long terme	76	91
Dividendes entreprises filiales	4 345 (i)	21 495
Dividendes entreprises non filiales	189	195
Divers autres produits des placements	103	90
<b>Total</b>	<b>28 871</b>	<b>43 023</b>

(i) Les dividendes de 2007 à percevoir de Tunisair Handling et d'Amadeus s'élèvent respectivement de 1MD et 2,5MD.

**5.10 Autres gains ordinaires :**

Les autres gains ordinaires se détaillent comme suit :

	2007	2006
Gains de change	17 500 (1)	16 109

Produits nets sur cessions d'immobilisation et autres Gains sur éléments non récurrents ou exceptionnels	1 359	(2)	275
Reprises sur amortissements et provisions	607	(3)	5 249
Produits divers ordinaires LIMOCA	1 308		354
Escomptes obtenus	125		96
Divers autres gains ordinaires	191		56
<b>Total</b>	<b>21 090</b>		<b>22 139</b>

La variation enregistrée sur les autres gains ordinaires s'explique principalement par :

(1) L'augmentation des gains de change qui comportent :

- Les gains de change constatés sur les dettes libellées en devises et l'application de la méthode de comptabilisation de la résorption des écarts de conversion relatifs à ces dettes pour 5,6MD.
- Les gains de change relatifs aux opérations d'actualisation des comptes bancaires en devises pour 3,4MD
- Les gains de change relatifs aux opérations autres que celles indiquées ci-dessus pour 12MD.

(2) L'augmentation enregistrée sur la rubrique " produits nets sur cessions d'immobilisations" de 1,1 MD est due principalement à la cession du matériel informatique à TUNISAIR TECHNICS.

(3) La diminution des reprises sur provisions pour (-4,6MD)

#### 5.11 Autres pertes ordinaires :

Les autres pertes ordinaires se détaillent comme suit

	2007		2006
Pertes sur cession d'immob. corporelles	-		1 474
Pertes de change	25 326	(1)	19 348
Charges diverses ordinaires LIMOCA	210		304
Autres charges diverses ordinaires	91		401
<b>Total</b>	<b>25 627</b>		<b>21 527</b>

(1) Ce poste englobe les pertes de change nées des opérations libellées en devises, et qui comporte :

- Les pertes de changes constatées sur les dettes libellées en devises et l'application de la méthode de comptabilisation de la résorption des écarts de conversion relatifs à ces dettes pour 11,5MD.
- Les pertes de changes relatives aux opérations d'actualisation des comptes bancaires en devises pour 1,2MD
- Les pertes de changes relatives aux opérations autres que celles indiquées ci-dessus pour 12,6MD.

#### 6. NOTES RELATIVES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :

La méthode adoptée pour la présentation de l'état des flux de trésorerie est la méthode directe qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds et ce, par un système de codes spécifiques à tous les comptes, généraux ou particuliers, mouvementés dans les journaux de trésorerie : Banques, C. C. P et Caisses.

Les encaissements et les décaissements de fonds de l'exercice sont classés en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

#### 6.1 Flux de trésorerie liés à l'Exploitation :

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation sont essentiellement issus:

- 1/ Des rentrées de fonds découlant de la vente de billets de transport et de «LTA » par les agences locales et à l'étranger.
- 2/ Des rentrées de fonds provenant de l'assistance commerciale et technique des compagnies tierces par Tunisair.
- 3/ Des encaissements provenant des commissions perçues sur les ventes de titres et des divers autres revenus.
- 4/ Des règlements de facturation de biens et de services fournis par des fournisseurs ou des créiteurs divers.
- 5/ Des paiements au personnel ou pour leurs comptes.
- 6/ Des rentrées et sorties de fonds vis-à-vis des compagnies d'assurance.
- 7/ Des intérêts versés y compris les intérêts sur emprunts.
- 8/ Des paiements d'impôts sur les bénéfices et divers autres impôts et droits.

2007

2006

Encaissements reçus des clients	934 987	(1)	957 192
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-789 149	(2)	-788 733
Intérêts payés	-21 372		-23 315
Impôts, Droits, Taxes et Versements assimilés	-23 682		-27 826
Primes d'assurance	-9 465		-13 061
Autres flux affectés à l'exploitation	-5 491		- 6 429
<b>Total</b>	<b>85 828</b>		<b>97 828</b>

(1) Les encaissements reçus des clients se détaillent comme suit :

	2007	2006
Encaissements des clients en Tunisie	104 999	107 620
Encaissements des clients à l'étranger	512 180	537 445
Encaissements Compagnies Aériennes	3 583	30 120
Encaissements des administrations en Tunisie	16 026	20 020
Encaissements des Ventes B. S. P	298 174	261 911
Divers Autres Encaissements	25	76
<b>Total net</b>	<b>934 987</b>	<b>957 192</b>

(2) Cette rubrique renferme les postes suivants :

	2007	2006
Sommes versées aux fournisseurs	-659 335	-668 881
Sommes versées au Personnel	-129 814	-119 852
<b>Total</b>	<b>-789 149</b>	<b>-788 733</b>

## 6.2 Flux de trésorerie liés à l'investissement :

Les mouvements de trésorerie liés aux activités d'investissements comprennent essentiellement :

- Les décaissements effectués pour l'acquisition des avions, des réacteurs et des équipements avioniques, du matériel d'exploitation en piste et d'autres immobilisations corporelles.
- Les décaissements réalisés pour l'acquisition de titres de participation.
- Les prêts accordés à long et moyen terme.
- Les encaissements découlant du remboursement de prêts, de la cession d'obligation ainsi que les intérêts et les dividendes reçus.

(1) Les sommes versées aux fournisseurs pour l'acquisition des immobilisations se détaillent comme suit :

	2007	2006
Fournisseurs étrangers d'immobilisation	-4 300	-2 127
Fournisseurs locaux d'immobilisation	- 1 096	-2 561
<b>Total</b>	<b>-5 396</b>	<b>-4 688</b>

(2) Les sommes versées pour l'acquisition d'obligation et de bons à long terme se détaillent comme suit :

	2007	2006
Prêts à Long Terme	-103 779	-294
Autres prêts	-14	-13
<b>Total</b>	<b>-103 793</b>	<b>-307</b>

(3) Les encaissements provenant des remboursements de prêts et de cession d'obligation se présentent comme suit :

	2007	2006
--	------	------

Remboursement de prêts	6 194	5 369
Remboursement Emprunts Obligataires	52 810	3 510
Remboursements autres prêts	15	13
<b>Total</b>	<b>59 019</b>	<b>8 892</b>

### **6.3 Flux de trésorerie liés aux opérations de financements :**

Il s'agit des montants relatifs aux versements du principal des montants empruntés (voir Note 4.16).

### **6.4 Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidité :**

	2007	2006
Gains de change	9 304	10 818
Pertes de change	-10 178	-5 780
<b>Total</b>	<b>-874</b>	<b>5 038</b>

## **7. NOTES AUX ENGAGEMENTS HORS BILAN**

### **7.1 Engagements donnés :**

Les engagements donnés se détaillent comme suit :

	2007	2006
Crédits documentaires ouverts et non utilisés	3 138	4 040
Cautions données	1 843	485
Garanties données	1 632	1 087
<b>Total</b>	<b>6 613</b>	<b>5 612</b>

### **7.2 Engagements reçus :**

Les engagements reçus se détaillent comme suit :

	2007	2006
Engagements reçus pour hypothèques et nantissement	655	480
Garanties bancaires reçues	1 368	1 875
Avals bancaires reçus sur billets de trésorerie	1 500	12 000
Cautions reçues	248	290
<b>Total</b>	<b>3 771</b>	<b>14 645</b>

### **7-3 Note relative à la couverture carburant 2007**

Vers la fin de l'année 2007, la compagnie a engagé des contrats de couvertures sur 18 mois couvrant les années 2008 et 2009.

La couverture a été effectuée comme suit:

- 4 000 Tonnes de jet fuel par mois sur l'année 2008 et
- 8 000 Barils de Brent par mois sur le premier semestre 2009.

La valeur de marché de ces contrats au 31/12/2007 est égale à 1 045 004,42 USD.



International Management  
& Auditing Company

08 rue 8030 Cité Jardins Belvédère  
Tunis 1002

Tél.: (216) 71 84 51 31

Fax.: (216) 71 89 40 25

E-mail : imac.audit@planet.tn

Site web : www.imacaudit.com



*AMTA Raja Ismail*

*Audit, Management & Tax Advising*

52 Avenue Charles Nicolle  
Mutuelleville – Tunis 1002

Tél.: (216) 71 79 79 11

Fax.: (216) 71 84 75 28

E-mail : amta.consult@planet.tn

Tunis, le 11 juillet 2008

**A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE  
TUNISIENNE DE L'AIR « TUNISAIR-S.A »**

## **RAPPORT GENERAL**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Société, nous vous présentons notre rapport général relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007 sur :

- L'audit des états financiers de la Société Tunisienne de l'Air « TUNISAIR-S.A », tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant ressortir un total net des actifs de 1 475 979 KDT et un bénéfice de l'exercice avant modification comptable s'élevant à 32 508 KDT ;
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

### **1. Responsabilité des Organes de Direction et d'Administration dans l'établissement et la présentation des états financiers**

Les Organes de Direction et d'Administration de votre Société sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### **2. Responsabilité des commissaires aux comptes**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indépendante sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.



Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans la Société relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir les procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### 3. Opinion sur les comptes annuels

Sur la base de notre audit, les états financiers ci-joints annexés appellent de notre part, la réserve suivante :

Les redevances aéroportuaires collectées par « TUNISAIR-S.A » auprès des passagers sont comptabilisées parmi les revenus. Celles facturées par les entreprises aéroportuaires et supportées par « TUNISAIR-S.A » sont constatées en charges.

Ce traitement comptable crée des distorsions entre les charges et les produits et affecte indûment la situation nette et les passifs de la Société.

A notre avis et, sous réserve du point ci-dessus explicité, les états financiers mentionnés plus haut sont réguliers et sincères et présentent une image fidèle, pour tous les aspects significatifs, de la situation financière de « TUNISAIR-S.A » au 31 décembre 2007, des résultats de ses opérations et des flux de sa trésorerie pour l'exercice clos à cette date en conformité avec le Système Comptable des Entreprises.

### 4. Note en post opinion

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, il y a lieu de préciser que certains soldes débiteurs et créditeurs de comptes clients, au titre desquels une provision pour dépréciation conséquente a été constatée, sont en cours d'apurement à la date de notre intervention.

### 5. Vérifications et informations spécifiques

5.1- Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la réglementation en vigueur. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration.

5.2- En application des dispositions de l'article 19 du décret 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la Société à la réglementation en vigueur.

- 5.3- Nous portons à votre connaissance que les comptes relatifs au fonds social ont été regroupés et comptabilisés parmi les immobilisations financières pour un solde compensé débiteur s'élevant à 11 470 KDT au 31 décembre 2006. En application des résolutions du Conseil d'Administration tenu le 15 novembre 2007, cette créance correspond au montant alloué par « TUNISAIR-S.A » au fonds social et sera recouvrée par des prélèvements sur les dotations des Assemblées Générales de 2007 et ultérieurs de la réserve pour fonds social. Un remboursement partiel de cette créance totalisant 400 KDT a été effectué en 2007 à partir du montant alloué par l'Assemblée Générale au fonds social s'élevant à 1 400 KDT. Parallèlement, les remboursements relatifs aux prêts pour fonds social accordés en 2006 et antérieurs sont comptabilisés au crédit de la réserve pour fonds social en principal et en intérêts. Ces montants ont totalisé, en 2007, 2 068 KDT.
- 5.4- La Société a adopté pour l'exercice 2007 la méthode des composants en procédant à la comptabilisation et à l'amortissement séparés des différents composants d'un même avion. Pour l'exercice 2007, « TUNISAIR-S.A » a utilisé les nouveaux taux d'amortissement tels que publiés par le décret 2008-492 du 25 février 2008.
- 5.5- Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

**IMAC**

Membre de Leading Edge Alliance  
**Abderrazek Souei**



**AMTA Raja Ismail**

**Raja Ismail**





International Management  
& Auditing Company

08 rue 8030 Cité Jardins Belvédère  
Tunis 1002  
Tél.: (216) 71 84 51 31  
Fax.: (216) 71 89 40 25  
E-mail : imac.audit@planet.tn  
Site web : www.imacaudit.com



*AMTA Raja Ismail*

*Audit, Management & Tax Advising*

52 Avenue Charles Nicolle  
Mutuelleville – Tunis 1002  
Tél.: (216) 71 29 79 11  
Fax.: (216) 71 84 75 28  
E-mail : amta.consult@planet.tn

Tunis, le 11 juillet 2008

**A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE  
TUNISIENNE DE L'AIR « TUNISAIR-S.A »**

### ***RAPPORT SPECIAL***

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Société, relative à l'exercice clos le 31 décembre 2007, nous avons l'honneur de vous informer qu'en application des dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons été avisés des conventions suivantes entrant dans le champ d'application desdits articles :

- Certains membres du personnel de « TUNISAIR-S.A » sont mis à la disposition des sociétés filiales « TUNISAIR TECHNICS », « TUNISAIR HANDLING », « TUNISIE CATERING », « TUNINTER », « MAURITANIE AIRWAYS » et « ATCT ». Les montants facturés et comptabilisés par « TUNISAIR-S.A » au titre de ces mises à disposition s'élèvent respectivement à 24 162 KDT, 14 528 KDT, 5 728 KDT, 676 KDT, 87 KDT et 60 KDT.
- « TUNISAIR-S.A » a procédé à la facturation des dépenses qu'elle a prises en charges en 2007, pour le compte de « TUNISAIR TECHNICS », pour un montant s'élevant à 80 872 KDT.  
Parallèlement, « TUNISAIR TECHNICS » a facturé à « TUNISAIR-S.A » ses prestations relatives à l'assistance technique au titre de l'exercice 2007 pour un montant totalisant 84 954 KDT.



- « TUNISAIR-S.A » a procédé à la facturation des dépenses qu'elle a prises en charges en 2007, pour le compte de « TUNISAIR HANDLING », pour un montant s'élevant à 30 015 KDT.  
 Parallèlement, « TUNISAIR HANDLING » a facturé à « TUNISAIR-S.A » ses prestations d'assistance au sol des passagers, des avions et du fret au titre de l'exercice 2007 pour un montant totalisant 15 026 KDT.

De notre part, au cours de nos investigations, nous n'avons relevé aucune convention entrant dans le cadre des articles susvisés.

**IMAC**

*Membre de Leading Edge Alliance*

**Abderrazek Souei**



**AMTA Raja Ismaïl**

**Raja Ismaïl**



**NOTES COMPLEMENTAIRES AUX RESERVES  
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES****1- Fonds social :**

- La Société s'est conformé aux prescriptions de la norme comptable tunisienne n° 2 relative aux capitaux propres et aux dispositions de la circulaire ministérielle du 14 mars 1988 pour la comptabilisation des prêts accordés en 2007 ainsi que pour la dotation de la réserve pour fonds social sur la base d'une affectation des bénéfices décidée par son Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 20 juillet 2007. Le traitement comptable des opérations relatives à la gestion du fonds social conclues en 2006 et antérieurs ainsi que le mode de présentation des comptes correspondants ne respectent pas les prescriptions des dits textes.
- Les comptes relatifs au fonds social ont été regroupés et comptabilisés parmi les immobilisations financières pour un solde compensé débiteur s'élevant à 11 470 KDT au 31 décembre 2006. En application des résolutions du Conseil d'Administration tenu le 15 novembre 2007, cette créance correspond au montant alloué par « TUNISAIR-S.A » au fonds social et sera recouvrée par des prélèvements sur les dotations des Assemblées Générales de 2007 et ultérieurs de la réserve pour fonds social. Un remboursement partiel de cette créance totalisant 400 KDT a été effectué en 2007 à partir du montant alloué par l'Assemblée Générale au fonds social s'élevant à 1 400 KDT.
- Les remboursements relatifs aux prêts pour fonds social accordés antérieurement à 2007 et totalisant, en principal et en intérêts, la somme de 2 068 KDT au 31 décembre 2007 sont comptabilisés au crédit de la réserve pour fonds social.

**2- Clients :**

- Certains soldes débiteurs et créditeurs de comptes clients, au titre desquels une provision pour dépréciation complémentaire de l'ordre de 67 321 KDT a été constatée, sont en cours d'apurement à la date de notre intervention.
- L'actualisation des créances en devises au cours de change du 31 décembre 2007 a concerné 16% du solde compensé des créances en devises.

**3- Fournisseurs :**

Certains comptes fournisseurs dont les soldes totalisent 33 619 KDT sont en cours d'apurement à la date de notre intervention.

#### 4- Autres actifs et autres passifs courants :

Des comptes d'attente comportant des suspens comptables et bancaires débiteurs et créditeurs résultant principalement de la mission d'apurement d'anciens comptes, totalisant respectivement 37 636 KDT et 31 667 KDT et présentés parmi les autres actifs et autres passifs courants ont fait l'objet de provision pour dépréciation de l'ordre de 10 864 KDT.